

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-2-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mercredi 21 janvier 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : BELair 3361

Rédaction : BELair 2984

Gérant : BELair 3361

Attaques japonaises en Nouvelle-Guinée (Lireen page 3)

L'incident Connaught-Borden

Une page d'histoire qui est pleine de sens — Le véritable rôle du gouverneur général en tant que "commandant-en-chef" des troupes canadiennes — Fictions et réalités — Des télégrammes expédiés au nom du gouverneur et qui n'ont pu voir — Notre liberté d'action et notre intervention dans la guerre — Les paroles fameuses de lord Tweedsmuir

La mort du duc de Connaught a rappelé un incident qui fut peu de bruit, mais qui est plein de sens et qui mérite d'être retenu.

On verra bientôt pourquoi.

Si vous ouvrez le Guide parlementaire du Canada (plus connu sous son titre anglais de Canadian Parliamentary Guide), vous y verrez en tête de la liste des membres du gouvernement: Governor-General and Commander-in-Chief — Gouverneur général et commandant en chef, avec le nom du gouverneur: Athlone, Tweedsmuir, Connaught, etc., suivant la date.

Nous avons connu des gens qui, particulièrement au temps de la dernière guerre, prenaient ces mots au pied de la lettre, s'imaginant que le gouverneur général avait une autorité réelle sur nos troupes. Et l'on devine les conséquences que pouvait tirer de là une imagination quelque peu fertile.

L'incident Connaught-Borden est venu remettre toute l'affaire au clair.

Cet incident, M. Borden, dans ses Mémoires, volume I, page 461, n'y fait qu'une brève et discrète allusion. Mais, pour être réduit au minimum, volontairement dépourvu de tout éclat, ce texte n'en est pas moins d'une totale évidence.

Voyez plutôt:

In the early days of the War, the Duke of Connaught failed to realize that his status and powers as Commander-in-Chief in Canada, under the British North America Act, were purely nominal. He was Commander-in-Chief of the Canadian forces only in the same sense as the King was Commander-in-Chief of the military forces of the United Kingdom. On August 26th, I explained to Colonel Farquhar [the Duke's Military Secretary] that the Duke's impression was wholly false in this respect.

C'est-à-dire:

Dans les premiers jours de la guerre, le Duc de Connaught ne réussit pas à se rendre compte que, sous condition et ses pouvoirs comme commandant-en-chef du Canada, en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, étaient d'ordre purement nominal. Il était commandant-en-chef des forces canadiennes dans le même sens seulement que le Roi est commandant-en-chef des forces militaires du Royaume-Uni. Le 26 août, j'expliquai au colonel Farquhar [le secrétaire militaire du Duc] que, à cet égard, le sentiment du Duc était complètement erroné.

Les curieux d'histoire et de pittoresque regretteront de ne pas connaître les dessous de ce haut; mais l'ancien premier ministre ne laisse aucun doute sur le sens de son attitude. Et c'est ce qui importe d'abord.

En dépit de tout le respect que lui inspirait la personne et la fonction du Duc, il rappela en toute simplicité à Son Altesse qu'elle n'avait rien à faire dans la gouverne effective de nos troupes, que c'était là besogne qui ne regardait que le gouvernement canadien.

M. Borden dut être, à son ordinaire, très poli, très courtois, mais il n'en fut pas moins ferme.

L'inimitié contre le Québec

Un article retentissant du "Canadian Mining Reporter"

"Tous ceux qui connaissent... les conditions politiques au Canada, dit ce journal, savent que toute cette agitation en faveur de la conscription... provenant principalement de Toronto, s'inspire d'une inimitié, sinon d'une haine pour la population de la province de Québec, pour les Canadiens français"

Rien n'indique que M. King songe à varier son attitude

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 21-1-42. — Le Journal d'Ottawa publiait dans son édition de cinq heures hier après-midi une information sensationnelle. Il soutenait que le gouvernement annonçait au cours de ses discours à l'ouverture de la troisième session, une politique de "service sélectif", autrement dit de conscription. On prolongerait de 26 à 30 l'âge des citoyens susceptibles d'être appelés en service. On les dirigerait vers cinq occupations: l'industrie, l'agriculture, la marine, l'armée, l'aviation, selon les aptitudes, les goûts d'un chacun, ainsi que des besoins du moment. D'après le Journal le cabinet aurait pris cette décision au cours de ses longues séances d'avant-hier. Le quotidien annonçait qu'on donnerait aux recrues toutes les chances possibles de s'enrôler avant le 1er juillet (men... would be given every chance possible to enlist before being made subject to pressure). On retiendrait le principe du volontariat, mais jusqu'à un certain point seulement, alors qu'on obligerait les recrues à s'enrôler (the principle of voluntary enlistment would be adhered to but only to a point after which the pressure of compulsion would be used).

Rien ne fait croire que telles sont les intentions réelles du gouvernement. On admet que M. J.-T. Thorson, ministre des Services de guerre, a soumis à ses collègues un projet de cette nature; mais la question est de savoir si le cabinet l'a accepté. On reste d'avis que le gouvernement peut tout aussi bien annoncer la tenue d'un plébiscite. La nouvelle du Journal jette de l'inquiétude dans les esprits à cause de l'agitation que les conscriptionnistes ontariens continuent de faire en Ontario, en marge de la campagne électorale de M. Arthur Meighen dans York-Sud.

Les "Deux-Cents" vont bon train

D'après le Globe & Mail, l'organisation provinciale, lancée par les

(suite à la dernière page)

CELEBRONS LE

3ème CENTENAIRE

1642

1942

DE MONTREAL

Ne manquez pas

Londres prévoit une formidable offensive russe au printemps

Bloc-notes

Un assaut contre M. King

The Letter-Review, sorte de bulletin d'information onlrien, soutient vigoureusement M. Meighen et se livre à sa suite à un assaut terrible du gouvernement King.

Nous tradisons cet extrait paru dans son numéro du 19 janvier qui nous parvient à l'instant:

Quelques sympathisants de l'administration actuelle s'obstinent à ne pas voir les faits, mais il est clair désormais que le peuple canadien s'irrite profondément de la tendance visible du gouvernement et de ses appuis à se comporter comme si cette guerre était la guerre du gouvernement libéral du Canada et des puissances de l'axe. Souvent de bons citoyens, d'un patriotisme hors de soupçon, — quelques-uns d'entre eux appuis du gouvernement libéral dans la dernière élection, quelques autres libéraux toute leur vie, — ont dû se rendre compte que leurs protestations les plus modérées contre les faits gouvernementaux dans l'administration des choses de la guerre ne recevaient qu'un accueil (Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Rien d'étonnant à ce que les règlements concernant l'obscuration restent obscurs.

M. Connors cesse d'être ministre en passant à la chambre haute et son successeur n'est pas encore nommé. Parions qu'on demandera à celui-ci de gagner ses épaulures dans Sainte-Anne. Ce terme conviendrait fort à une élection de temps de guerre.

Les bonnes gens de la rue St-Hubert peuvent se consoler. On y fait mourir les arbres, sans les remplacer, mais on plante à la place de bien beaux poteaux. Et ils ont l'air, à la façon dont ils se carrent, installés pour longtemps.

Le colonel Muhlenberg a été cité devant une cour martiale à Columbus, Ohio, pour avoir dit: "Vous ne pouvez pas envoyer vos avions de par le monde entier et les avoir à Hawaï quand vous en avez besoin".

Le colonel Muhlenberg se prénomme Kress, ce qui fait que les deux noms sentent le boche à plein nez. Cela ne constitue pas, à ce que l'on sache, une circonstance atténuante à l'inconvenance de ses propos. Le voilà Kress fallen.

Le général de Gaulle est tenu comme tout le monde de soumettre son texte à la radio avant de parler. Cela n'aure pas bien pour l'équipe de Saint-Pierre et Miquelon, où il paraît n'avoir soumis ses ordres qu'à Jean-Charles.

Or, bien que ce dernier soit le petit toutou à Pamphile, qui a deux postes de radio, il n'est ni censeur, ni même rien de rien à la radio.

Et c'est bien ce qui fait trouver à L'homme qui va que rien ne va à la radio. Depuis des mois il aspire à décoller le confrère Eustache, le Tellier de Saint-Just et à toucher à sa place de gentils cachets.

L'idée qu'Eustache fait double mouture et passe ses articles du Canada à la Radio-Canada ou vice versa fiche des accès de bile à L'homme qui va... déjà trop.

Mais Radio-Canada conserve son poste à Eustache (et fait bien!) et le conservera jusqu'à ce que M. Gérard Arthur soit chargé de donner un coup de balai. Car M. Gérard Arthur va devenir, dit-on, un homme important.

Le Grincheux

21-1-42

Citation d'actualité

"Pour moi, l'histoire de l'Église dans le monde est un sujet d'importance capitale; c'est par elle que j'enseignerais aux enfants l'histoire du Catholicisme en France et que le leur montrerai quel rôle ils doivent jouer dans leur pays; il y va de toute leur vie, n'aurais-je pas droit de leur en parler? Si j'aime mieux leur faire apprendre le français dans saint François de Sales que dans Voltaire; les initié à la langue de Newman, à ce qu'il représente pour l'Angleterre, en même temps qu'à celle de Galsworthy; s'il me plaît de leur faire traire et saint Augustin avec Ségur, et saint Basile avec Thucydide, je me demande vraiment ce que la France peut y perdre, mais je vous sans peine ce que nous pouvons y gagner."

Etienne GILSON.
(PASSAGE de "Pour un ordre catholique", Paris 1934.)

On trouvera en page 6 aujourd'hui le texte de la causerie que Me Antoine Rivard a prononcée à midi devant les membres du Club Kiwanis St-Laurent et leurs invités. Un enregistrement radiophonique de cette causerie sera irradié ce soir à 9 hrs 30 aux postes de radio-Canada.

Pour le moment, les Russes ont repris Moxhaïsk et les Allemands continuent de battre en retraite — Dans le Pacifique, les Japonais intensifient leurs attaques aériennes contre les possessions australiennes — Des discours à la Diète de Tokio — L'Argentine ne veut pas d'une rupture avec les États totalitaires

Les Russes ont repris définitivement Moxhaïsk et ils comptent accentuer leur poussée de refoulement contre les envahisseurs allemands, forcer le retrait de ceux-ci jusqu'à Dniéper, à quelque 200 milles plus loin. L'on signale que les Allemands ont commencé de se retirer en direction de Viazma, situé à 75 milles environ à l'ouest de Moxhaïsk. Les forces allemandes restent cependant accrochées aux deux places d'Orel, dans le sud, et de Rzhev, dans le nord; mais le centre de la ligne entre les deux est défoncé et l'envahisseur est en pleine retraite. Ce qui fait naître, à Londres, de l'espoir en une formidable offensive russe pour le printemps, dès le mois de mars. Moxhaïsk, estime-t-on à Londres, était comme l'ancre de la ligne allemande jetée devant Moscou. L'ancre a cédé et les Russes n'ont plus qu'à attendre le moment propice pour lancer contre l'ennemi les immenses ressources qu'ils ont déjà accumulées et qu'ils vont continuer d'accumuler. Pour ce qui est de la Russie, ce que Berlin peut annoncer de mieux c'est que ses armées ont repoussé des attaques russes dans le bassin de la Donets, quelque part en Ukraine.

Dans le sud-ouest du Pacifique, activités partout. L'Australie rapporte de furieuses attaques aériennes contre des territoires sous mandat australien, l'île de la Nouvelle-Irlande, dans l'archipel Bismarck, et les îles de la côte orientale de la Nouvelle-Guinée. Le premier ministre d'Australie, M. Curtin, dit que cela fait prévoir d'autres coups de ce côté et que le péril est grand pour son pays.

Les Japonais attaquent maintenant avec l'aide de troupes siamoises du côté de la Birmanie. Deux armées, l'une venant de Tavoy, l'autre du Siam, tentent d'opérer une jonction. Dans les Indes néerlandaises, les Hollandais admettent la perte de toute la péninsule de Minnahassa, au nord de l'île Célèbes, et ils annoncent des attaques aériennes contre Médan, dans l'île de Sumatra.

La poussée contre Singapour se poursuit. Les Japonais opèrent toujours des débarquements et le front, d'ailleurs très mobile, fluit, se situe entre 60 et 75 milles de la forteresse. Aux Philippines, le général MacArthur résiste.

La Diète japonaise a entendu des discours de ses chefs. Le premier ministre Tojo a déclaré que le Japon, en liaison étroite avec ses alliés, va poursuivre la lutte jusqu'à ce que les États-Unis et la Grande-Bretagne soient à genoux. Il est prêt à reconnaître l'indépendance des Philippines à la condition que ceux-ci collaborent avec les Japonais. Le ministre des Affaires étrangères Togo a dit de son côté que les pays de l'Amérique du Sud ne doivent pas se laisser induire en erreur par les États-Unis et la Grande-Bretagne. Et l'amiral Shimada a relevé le tout en affirmant que le Japon domine maintenant le Pacifique, de la Malaisie jusqu'à la côte du Pacifique.

L'ARGENTINE NE BRONCHE PAS

Le gouvernement de l'Argentine paraît bien déterminé à ne pas adhérer au projet de rupture avec les États totalitaires. Le président suppléant de la république, M. Ramon-S. Castillo, dans une entrevue qu'il a donnée à la presse, hier, à Buenos-Aires, a nettement déclaré que l'Argentine a dit son dernier mot et qu'elle ne fera aucune concession nouvelle à la conférence de Rio-de-Janeiro. On sait que celle-ci a été convoquée, sous l'inspiration du gouvernement des États-Unis, en vue d'obtenir un front diplomatique commun pour tous les pays d'Amérique contre les puissances de l'axe, en commençant par la rupture des relations diplomatiques et la cessation de toutes relations commerciales avec ces puissances. Ce à quoi l'Argentine ne veut pas accéder et, avec elle, en autant que l'on puisse voir, quelques autres pays sud-américains qui, d'une façon ou de l'autre, géographiquement surtout, gravitent dans son orbite.

"L'attitude de l'Argentine est franche et bien définie, a dit M. Castillo, et son ministre des Affaires étrangères, M. Ruiz Guinazu, s'est conformé avec beaucoup d'intelligence aux instructions qui lui avaient été données. L'attitude que nous avons prise est définitive et nous croyons qu'en dernière analyse notre façon de voir est celle qui correspond le mieux aux intérêts du continent. Quoi qu'il en soit, que nous soyons dans l'erreur ou non, notre attitude reflète fidèlement le sentiment public en Argentine; ce sentiment ne favorise pas une rupture des relations et il s'oppose encore plus fortement à une déclaration de guerre. L'attitude que nous avons prise ne subira aucune modification."

Après la publication de cette déclaration de sens non douteux, le bruit s'est répandu dans Buenos-Aires que le sous-secrétaire d'État des États-Unis se rendrait d'urgence en Argentine, par la voie des airs, pour conférer avec M. Castillo. Le gouvernement de Washington voudrait tenter l'impossible pour obtenir l'établissement d'un front diplomatique commun pour tous les pays des trois Amériques. Les dépêches de Washington et de Rio-de-Janeiro, où siège la conférence panaméricaine, ne mentionnent pourtant pas ce voyage d'urgence de M. Sumner Welles.

On mande toutefois de Rio-de-Janeiro que la déclaration Castillo a jeté de l'émoi dans la conférence. Les correspondants de presse et les observateurs rapportent que ceux qui ont soumis une proposition de rupture, les représentants du Mexique, de la Colombie et du Venezuela, de même que les membres d'un sous-comité de la conférence, seraient disposés à demander que l'Argentine et les autres pays qui pourraient s'opposer au projet de rupture soient expulsés de l'Union panaméricaine. D'autres entretiennent encore l'espoir que l'Argentine, malgré son attitude présente, sera disposée à rompre avec les États totalitaires quand elle croira que le moment en est venu. Les mêmes expliquent aussi que l'attitude de l'Argentine et du Chili est vraisemblablement déterminée par des circonstances d'ordre politique et intérieur.

L'ATTITUDE DU CHILI

L'attitude du Chili, bien qu'il n'y ait pas eu de déclaration de faite par son gouvernement, paraît être en effet sensiblement la même que celle de l'Argentine. C'est ce que le correspondant du "New York Times" à Buenos-Aires mande à son journal. Et il ajoute: "L'on considère ici que le problème de la protection de l'Amérique du Sud, dans le cas de représailles possibles de la part des États totalitaires, n'a pas été suffisamment étudié. L'on doute comme de raison qu'il soit possible à une flotte allemande ou à une flotte japonaise de venir bombarder les côtes de pays sud-américains ayant rompu les relations diplomatiques mais l'on fait par contre observer qu'un cuirassé ou un croiseur, par une opération de surprise, pourrait causer des dommages considérables. Plusieurs personnes croient que la rupture des relations entre l'Amérique du Sud et les États totalitaires ne manquera pas de faire apparaître des navires de guerre allemands ou japonais dans le sud du Pacifique. Les États-Unis, disent-ils, seraient obligés d'envoyer de leurs navires en Amérique du Sud et cela les affaiblirait d'autant sur d'autres théâtres de la guerre. Les pays de la côte ouest sont les plus vulnérables. Valparaiso, le port le plus important du Chili, n'est pas protégé, non plus que LeCollao, le principal port du Pérou; Lima, capitale du Pérou, est à portée des canons de marine. Buenos-Aires est à l'abri, parce qu'on ne peut l'atteindre que par un étroit chenal du rio de la Plata, mais Commodoro-Rivadavia, le centre de l'industrie pétrolière de l'Argentine, se trouve sur la côte et exposé aux attaques. Les bases navales de Mar-del-Plata et de Puerto-Belgrano sont pareillement vulnérables."

Il n'en reste pas moins que dans les cercles de la conférence de Rio-de-Janeiro, ceux qui subissent l'influence des États-Unis, l'attitude de l'Argentine et du Chili est fort mal vue.

LES ARMEMENTS AUX ETATS-UNIS

Un comité spécial du Sénat des États-Unis, après enquête sur ce qui s'est fait pour l'accomplissement du programme de défense du pays, vient de soumettre un rapport. Il y note, entre autres choses, que la production de l'aviation n'est pas ce qu'elle devrait être, que seulement 25 pour cent environ des avions de guerre construits aux États-Unis sont de qualité égale ou supérieure si on les compare aux meilleurs types d'avions construits à l'étranger. Le rapport contient encore des remarques peu agréables pour l'industrie de l'automobile. Les trois plus grandes entreprises de cette industrie ont rapporté, pour l'année 1940 et les premiers mois de 1941, des profits qui s'établissent à \$1,000,000,000, ce qui paraît bien être une réponse à ceux qui prétendent que les taxes mangent tous les profits. Les enquêteurs considèrent que plusieurs grèves ont éclaté à propos de salaires parce que les ouvriers se sont rendu compte des profits formidables encaissés par des entreprises industrielles qui travaillent au programme de défense.

Dans le préambule de leur rapport, les enquêteurs font les remarques suivantes: "Le manque de soin et l'incompétence nous ont déjà coûté gros et, si les choses continuent de la même manière, nous coûteront encore plus, même s'il est assuré qu'en définitive, étant donné l'immense étendue de nos ressources, nous gagnerons la guerre."

Les enquêteurs affirment que les objectifs posés par le président Roosevelt peuvent être atteints, à la condition que nous ayons la volonté d'y parvenir. Ils écrivent à ce sujet dans leur rapport: "Après deux années d'efforts vigoureux, nous avons encore trop peu d'avions pour permettre à nos pilotes le temps de vol qui conviendrait... De plus, 25 pour cent seulement de notre présente production est du type de combat qui l'on peut considérer comme égal ou supérieur aux meilleurs types produits à l'étranger. Les perspectives d'avenir ne sont pas trop bonnes."

Le rapport note de plus que l'industrie de l'automobile n'est pas parvenue à transformer ses établissements pour les faire servir au programme de défense; qu'en fait cette industrie a produit plus de voitures en 1941 qu'elle n'en avait produit en 1940. Au lieu de transformer ses établissements, l'industrie de l'automobile a insisté pour construire, avec l'aide de l'État, de nouveaux établissements qui ne lui ont pourtant permis de livrer à date que peu d'articles d'armement. Au début de la guerre, en septembre 1939, les États-Unis, litt-on dans le rapport, n'avaient qu'un embryon de force aérienne, la situation présente n'est guère meilleure. Le manque de standardisation a handicapé la production des avions militaires de tous les types, à part celui de la "forteresse volante de bombardement".

"A l'état d'épure, nous avons plusieurs avions de chasse de haute performance. Mais en janvier 1942, on en produira très peu, ce que l'on peut tenir pour mieux que médiocre; et il n'y aura pas d'avions de chasse à longue portée, un type qui est absolument essentiel pour nos opérations présentes."

Le rapport signale de plus qu'environ 60 fabriques d'avions n'ont encore pu obtenir la moindre part dans le programme de défense; ces fabriques ont une capacité mensuelle de production d'environ 2,000 avions. On ne saurait accorder trop d'attention à ce fait que ces entreprises sont des entreprises existantes, que l'on ne pourrait mettre à contribution avec un minimum de difficultés. Ce ne sont pas des entreprises à monter ou à convertir."

Le Congrès de Washington n'hésite pas à voter des crédits formidables pour la guerre mais il tient à se rendre compte par lui-même, au moyen d'un comité de sénateurs, comment les fonds s'emploient et au fur et à mesure qu'ils s'emploient. — E. B.
21-1-42

La Vocation sociale de Montréal

Conférence du R. P. Jacques Cousineau, S.J. — Données économiques et démographiques du développement de Montréal — La réalisation du dessein des fondateurs de Montréal dans les circonstances actuelles — En quoi consiste cette vocation et comment l'accomplir

Le R. P. Jacques Cousineau, S.J., a donné une conférence hier soir à l'Université, sous les auspices de l'Association des Anciens de l'École des Sciences sociales, économiques et politiques. Il a parlé de la Vocation sociale de Montréal, M. Jean Cornez, président de l'Asp, a présenté le conférencier, et M. Olivier Maurault, p.S.S., recteur de l'Université de Montréal, l'a remercié. M. Edouard Montpetit, directeur, et plusieurs autres professeurs de l'École, assistaient à cette soirée.

Faits démographiques

Parallèlement et en dépendance de l'évolution économique, se développait une série de faits démographiques qu'on peut diviser en deux parties distinctes: le flux et le reflux du peuplement de la plaine de Montréal.

Faits économiques

Montréal, on le sait, doit sa fondation à des faits de route, à un obstacle dans la circulation fluviale. Les fondateurs avaient reconnu la position stratégique de la ville, carrefour sur l'arrière centrale de l'Amérique du Nord, ouvrant à la fois sur l'océan et sur les mers intérieures. D'autres, avant eux, comme Champlain, avaient reconnu l'avantage incontestable de Montréal dans le circuit de la fourrure, d'autres, après eux, exploiteront cet avantage. Ainsi, sous le régime français, Montréal avait une importance militaire où se jetaient les attaques iroquoises, escadre d'où partaient les audacieuses randonnées et les fiévreuses découvertes, devient bientôt le grand centre du commerce, surtout du commerce des fourrures.

Après la paix de 1700, le trafic des fourrures s'accroît dans les pays d'en haut et des compagnies se fondent comme celles d'Occident et celle des Indes. La compagnie d'Occident répand sur la région ses comptoirs d'échange; elle fixe ses entrepôts à Montréal. La compagnie des Indes y établit le centre de ralliement de ses équipes de voyageurs. La majorité des traiteurs sont montrealais. Cette fonction d'échange à qui la destine sa position géographique se développe sous le régime anglais. Au commerce des fourrures succède le commerce du bois. Bientôt, les marchands écossais et anglais y établissent leurs commerces avec la mère-patrie. Mais c'est la construction des chemins de fer qui convergent vers Montréal, le progrès de la navigation des grands lacs, la construction, entre 1823 et 1849, des canaux du Saint-Laurent, de l'Outaouais, du Richelieu, qui confirment la ville dans sa situation de grand port fluvial.

La fonction maritime appelle le progrès industriel. Le port, installé sur une route fluviale longue de seize cents milles, ouvre l'océan aux Grands Lacs et à un immense arrière-pays. C'est la voie d'entrée de plusieurs millions de tonnes de marchandises qui sont consommées ou transformées sur place, ou expédiées par tout le pays; c'est la voie de sortie des moissons de l'Ouest et des marchandises venues des Grands Lacs.

Montréal reste toujours un carrefour. Mais ce lieu d'échange, où convergent les lignes fluviales et les lignes ferroviaires venues de partout, élevé non à l'échelle régionale, mais à l'échelle nationale et internationale, lui vaut d'être depuis longtemps le centre financier du pays. Montréal est devenu la métropole du Canada.

Avis de décès

HUYSMAN — A Montréal, le 21 janvier 1942, est décédée à l'âge de 85 ans Mme veuve Auguste Huysman, née De Vos (Pélagie). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative de Frais Funéraires, 202, rue Ste-Catherine est, à 8 h 15, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 heures 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BRILLON — A Montréal, le 20, Mlle Rose-Delima Brillon.
BELLE — A Montréal, le 20, à 23 ans, Lucien, fils de Samuel Belle et d'Antoinette Lapierre.
CARRIÈRE — A Pointe-Clair, le 20, à 36 ans, Mme Emilie Carrière, née Clara Williams.
CHOQUETTE — A Montréal, le 18, à 82 ans, Mme veuve Cyril Choquette, née Corinne Brousseau.
DENNIS — A l'île Bizard, le 20, à 54 ans, l'abbé Joseph Dennis, curé.
DESPARIS dit LECOMPTÉ — A Montréal, le 20, à 88 ans, Mme Hilarie Desparis, née Octavie Labelle, épouse en 1^{er} noces de feu Auguste Lecompté, en 2^e de feu Hilarie Desparis.
FREDETTE — Montréal, le 19, à 24 ans, Mme Aimé Fredette, née Yvonne Besner.
GARAND — A Montréal, le 19, à 35 ans, Mme Maximilien Garand, née Blanche Debién.
GREGOIRE — A Naperville, le 19, à 79 ans, Napoléon-G. Grégoire, époux d'Anna E. Landry.
LATOUR — A Montréal, le 19, à 75 ans, Saline Latour.
LEPAGE — A Montréal, le 19, à 88 ans, Charles Lepage, époux de feu Emma Sanguinier.

Mais c'est la pacification, assurée par le traité de 1700, qui donna à ces frères établissements un développement vigoureux et autonome. Et ce fut la montée le long des rivières, qui dura de 1700 à 1760: sur le haut Saint-Laurent, Châteauguay, l'île Perrot, Soulanges, Les Cèdres, la Seigneurie de Beauharnois. Mais la prolifération des villages en aval de Montréal se révèle extraordinaire: les paroisses gonflent, et de nouvelles s'organisent en arrière. Puis ce fut l'infiltration le long du Richelieu: Saint-Denis, Saint-Charles, Saint-Antoine, Chambly, Saint-Jean, de Terrebonne, sur la rive de l'île-à-la-Croix, l'île de Montréal, la rivière l'Assomption. Dans tout ce domaine, ce fut à partir de la cession une expansion formidable, grâce à une triomphante natalité et au renfort d'Acadiens réfugiés. Si bien qu'au moment où se termine le XVIII^e siècle, le peuplement français est solidement installé dans la plaine de Montréal.

A ce moment, de 1797 à 1852, on verra l'établissement des Britanniques. Ce fut d'abord la venue des Loyalistes, en grand nombre dans les Cantons de l'Est, dans le haut Richelieu, et dans les comtés de Huntingdon et de Châteauguay. Après la guerre de 1812, les immigrants vinrent des îles Britanniques et s'installèrent près des Loyalistes et dans le comté des Deux-Montagnes, celui d'Argenteuil, le long de la rivière Ottawa. En amont de Montréal s'installent Anglais, Écossais, et Irlandais en grand nombre après 1840. On a voulu, semble-t-il, bloquer l'expansion des Canadiens français le long du Saint-Laurent vers les plaines fertiles de l'Ontario.

Mais au cours des quarante années où s'est déployée la colonisation britannique dans la plaine de Montréal, (23,000), les Français ont connu une poussée démographique qui a fait plus que tripler leurs effectifs. De 10,500 habitants en 1765, la population canadienne-française a passé à plus de 41,000 en 1790, à 160,000 en 1831 et à 240,000 en 1851.

C'est alors que va intervenir un phénomène extraordinaire et qui a été traité la première fois d'une façon scientifique par M. Raoul Blanchard. Si l'année 1860-61 marque le sommet de la courbe: 272,000 âmes dans la plaine de Montréal, les années suivantes tout au long du XIX^e siècle et même jusqu'au recensement de 1930-31 indiquent une décroissance constante. La plaine a moins d'habitants en 1900 qu'en 1850. Elle en possède moins en 1931 qu'en 1861. Si le XIX^e siècle a connu une modeste reprise, la cause en est à la croissance des villes périphériques de la plaine. Nous sommes en face de la dépopulation rurale.

Emigration

A cause même de cette natalité, le mouvement d'émigration a connu des caractères d'intensité et de rapidité, probablement inconnus ailleurs. Je dis probablement, parce qu'aucune étude complète et scientifique de ce phénomène capital dans notre histoire n'a paru à date. Nous pouvons affirmer que l'émigration a mis en route chez nous des centaines de milliers d'hommes, et cela depuis le début du XIX^e siècle. Cette émigration s'est dirigée vers le Nord, à la suite du cure Labelle; vers les Cantons de l'Est, où s'est accomplie ce qu'on a appelé la pacifique conquête des Cantons de l'Est, vers les Etats de la Nouvelle-Angleterre et quelques points des Etats-Unis, où se dirigea le grand nombre; enfin, vers Montréal, où les accompagna le gros contingent des Britanniques et où les rejoint

CALENDRIER

1^{er} mois JANVIER 31 jours
Demain: JEUDI 22 JANVIER 1942
88 Vincent et Anastase, martyrs
Lever du soleil, 7 h. 34
Coucher du soleil, 4 h. 30
Lever de la lune, 19 h. 43
Coucher de la lune, 11 h. 30

Pleine lune le 2, à 10 h. 42m. du matin.
Dernier quartier, le 10, à 1 h. 5m. du mat.
Nouvelle lune, le 16, à 4 h. 32m. du soir.
Premier quartier, le 24, à 1 h. 35m. du mat.

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sab |
|-------|-------|------|------|-----|-----|-----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| P.L.2 | DOU16 | NO16 | PO24 | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

biensôt une fraîche et continuelle immigration britannique et cosmopolite. Pour remédier à cette surpopulation rurale très relative par rapport à l'Europe, il aurait fallu que les dirigeants de la politique et de l'économie se soient mis à une double tâche: premièrement, intensifier la production agricole et élever en conséquence le pouvoir d'achat des paysans afin de créer une capacité de consommation équivalant en volume à la nouvelle production industrielle; mettre un terme à l'accroissement de la surpopulation agricole, en créant de nouvelles possibilités de travail non agricoles et favorisant l'émigration des populations paysannes vers les villes qui auraient permis au groupement canadien-français de conserver son homogénéité.

Le phénomène de la concentration urbaine est naturel dans une société industrialisée. Puisque les nouvelles découvertes donnent au rendement industriel une accélération que ne peut connaître le rendement agricole, on ne peut que s'attendre à ce que diminue dans les différents pays, dans le nôtre en particulier, qui fut longtemps agricole, la proportion des agriculteurs par rapport aux citadins. Mais l'accélération de la concentration urbaine aurait pu être évitée, par plus de prévoyance; ces conséquences auraient été diminuées, par une préparation des cadres, et surtout par une transformation préalable des moyens d'éducation.

Mais il nous faut être réaliste, comme les fondateurs de Montréal: ils acceptèrent les Iroquois, il nous faut accepter la condition cosmopolite de Montréal. Malgré que sur une population de près de 1 million, nous ne soyons plus que 65 ou 70%, il nous faut quand même réaliser, en l'adaptant, la vocation sociale de Montréal. Il nous faut mettre au service de cette vocation un sentiment mystique aussi profond, et des moyens de réalisation aussi pratiques et efficaces.

Le dessein de Montréal

Je vous dirai toute ma pensée, une pensée audacieuse de jeune. Il me semble que ce n'est qu'aujourd'hui que se réalisent les données de ce dessein. Les fondateurs ont vu et réalisé le dessein de Montréal. Nous sommes ici du point de rencontre de cultures anglo-saxonnes et françaises sur le continent américain.

M. de la Dauversière rêvait, à côté de la cité chrétienne de Montréal, des tribus aborigènes auxquelles se porterait le témoignage de la cité. Maintenant nous avons, nous débordant en tous sens: nombre et force économique, un grand peuple, une centaine de millions auxquels il nous faut porter encore un témoignage de chrétienté.

Cette vocation, que la vie révèle d'une simple et grande unité, la logique peut la dédoubler: Montréal doit au peuple dont il est l'avant-poste, un témoignage d'expression culturelle, sociale. Par ce témoignage d'expression, il réalisera, par rapport aux autres peuples avec lesquels il vient en contact, une vocation de rayonnement.

Il dépendait des pionniers de Montréal de faire de cette ville un tombeau ou un coin enfoncé au cœur d'ennemi. Montréal peut continuer à supprimer la verdure et la terre autour des logements, à mesurer l'air à ses habitants; ne pas supprimer les laudis, ni favoriser la construction d'habitats à bon marché ni multiplier les terrains de jeux; on peut laisser au cinéma de faubourg et à la taverne du coin le monopole de l'attraction; on peut léser sur les fonds destinés aux bibliothèques scolaires ou autres. Pour sûr, Montréal deviendra alors un étouffoir national où le peuple canadien s'engouffrera pour y perdre tout caractère moral ou social.

Cette attitude de nonchalance, d'impressionisme, de mission sociale est quelque chose du passé. Il faut avouer que nos premières expériences de la civilisation urbaine n'ont pas été heureuses. De partout, sous le coup de fouet de la nécessité ou dans l'élan spontané de leur cœur, les groupements se sont mis à la tâche de penser et de réaliser notre destinée sociale et nationale. Et quand on considère que ce n'est que depuis vingt ans qu'est fondée l'Université de Montréal et que s'y sont multipliées et ont progressé facultés et écoles de toutes sortes, on ne peut que prendre cœur. Si nous avons perdu la première manche dans la lutte contre la désintégration urbaine, la partie n'est pas pour autant perdue.

Un programme

Mais comment arriverions-nous à exprimer ainsi socialement notre témoignage, quelles sont les conditions de l'achèvement de cette vocation sociale de Montréal? Je ne fais que mentionner les conditions économiques qui sont la coopération et le corporatisme, moyens si conformes à la tradition de Montréal qui fut organisée par une société dont le premier soin fut d'amener ici une variété complète de métiers.

Une autre condition me paraît l'incarnation de notre culture au sol d'Amérique. Nous ne sommes que trop un peuple extra-polarisé. Le climat de nos manuels d'enseignement a encore le souvenir européen; la rupture des amarrés avec la France, amenée par la guerre, aura rendu un fier service, en dépit de l'embarras actuel. Nos autorités culturelles acceptent enfin la donne providentielle, qui est nord-américaine. Je ne veux pas dire que nous devons orienter notre communauté populaire du Canada français, soit vers les Etats-Unis ou le Canada anglais. Certes, notre personnalité ethnique peut se stimuler ou s'émanciper par le contact, mais son expression doit être une fidélité à l'esprit français. Cette force qui procède de nous et nous épasse à la fois, fidélité, qui, loin d'exclure la présence au monde qui nous entoure, en demeure la condition. Aussi le premier sens de notre action intellectuelle consistera à enraciner notre peuple, sa culture au sol du Canada, par des institutions et une politique d'où jaillisse naturellement un goût profond pour le pays, un sens national concret. Dans la dernière partie de son travail, le conférencier a insisté sur la nécessité de restaurer chez

La C.T.C.C. à Québec

L'entrevue annuelle de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada aura une entrevue avec le conseil des ministres, à Québec, le 28 février

L'entrevue annuelle de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada avec le gouvernement provincial aura lieu mercredi prochain, à Québec. La délégation ouvrière, qui se composera des membres du bureau confédéral, se réunira dans la capitale le 27 janvier, sous la présidence de M. Alfred Charpentier, pour faire l'étude définitive des questions qui seront soumises au gouvernement. M. Alfred Charpentier nous a déclaré que la C.T.C.C. suivra la procédure adoptée l'an dernier pour la présentation des mémoires. Elle remettra un mémoire général au gouvernement, puis elle mettra un mémoire à chacun des ministres auxquels elle réclame des améliorations pour les ouvriers syndiqués.

Autre soldat condamné

Québec, 21 (D.N.C.) — Un autre soldat a été condamné hier à subir son procès à la prochaine session des Assises criminelles en rapport avec les vols commis à Valcartier. Il s'agit du soldat Costello, accusé d'avoir fraudé et volé le gouvernement fédéral pour un montant de \$25,000. Le juge Tremblay l'a envoyé aux Assises criminelles après que le soldat Wallace Hanson eut déclaré que lui-même et Costello étaient allés vendre à un M. Racine, de Sainte-Gatherine, pour un montant de marchandises évaluées à \$60 et provenant du camp de Valcartier.

Coup d'oeil sur les arts en Nouvelle-France

Par Gérard MORISSET, 1 vol. 16 de 171 pages, orné de 32 gravures hors-texte.

Ce livre est le complément essentiel de tout ouvrage sur l'histoire de la province de Québec. Dans une langue à la fois simple et précise, l'auteur aborde l'étude de notre architecture, de notre sculpture, de notre peinture, de notre orfèvrerie et de nos arts appliqués — et cela, des débuts de la colonie jusqu'à nos jours. Les 32 gravures qui ornent le livre de M. Morisset sont presque toutes inédites.

Les Canadiens donnent \$100,000 aux Russes

La présentation de cette souscription a été faite, à Londres, par le vicomte Bennett

Londres, 20 (C.P., par câble) — Le vicomte Bennett a présenté, aujourd'hui, à Mme Ivan Maïski, femme de l'ambassadeur des Soviets, un chèque de \$100,000 recueilli au Canada en vue d'alléger les souffrances du peuple russe. En sa qualité de président de la Croix Rouge canadienne outre-mer, l'ancien premier ministre du Canada a déclaré que cette contribution était une preuve que "le Canada comprend ses obligations envers le peuple russe engagé dans une lutte à mort contre l'ennemi commun et qu'il veut permettre à la Russie de compléter ses préparatifs".

M. J.-A. Proulx

Québec, 21 (D.N.C.) — M. Adolphe Godbout a annoncé hier la nomination de M. J.-A. Proulx, B.S.A., au poste de directeur des services au ministère de l'Agriculture. M. Proulx était depuis le 1^{er} janvier 1942, directeur du service de la propagande. En 1941, M. Godbout décerna à M. Proulx la médaille de commandeur de l'Ordre du Mérite agricole. M. Proulx est entré dans ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 1942.

Mort du lieutenant-colonel Pijaud

Ottawa, 21 (L.F.L.) — Le général Valin, commissaire à l'aviation dans le conseil national français libre, a raconté à la radio les circonstances de la mort héroïque du lieutenant-colonel Charles-Félix Pijaud, âgé de 33 ans, à qui survivent femme et enfants. Le colonel Pijaud a succombé à des brûlures au cours d'un combat aérien en Libye.

Les funérailles du curé Joseph Dennis

La translation des restes de M. l'abbé Joseph Dennis, curé de l'île Bizard, décédé à 54 ans, aura lieu du presbytère à l'église paroissiale, demain après-midi, jeudi, à 3 h., heure solaire. Les funérailles auront lieu à l'église de l'île Bizard, vendredi matin, 23, à 9 h. 30, heure solaire. L'inhumation se fera au même endroit.

Les Canadiens donnent \$100,000 aux Russes

La présentation de cette souscription a été faite, à Londres, par le vicomte Bennett

Londres, 20 (C.P., par câble) — Le vicomte Bennett a présenté, aujourd'hui, à Mme Ivan Maïski, femme de l'ambassadeur des Soviets, un chèque de \$100,000 recueilli au Canada en vue d'alléger les souffrances du peuple russe. En sa qualité de président de la Croix Rouge canadienne outre-mer, l'ancien premier ministre du Canada a déclaré que cette contribution était une preuve que "le Canada comprend ses obligations envers le peuple russe engagé dans une lutte à mort contre l'ennemi commun et qu'il veut permettre à la Russie de compléter ses préparatifs".

M. J.-A. Proulx

Québec, 21 (D.N.C.) — M. Adolphe Godbout a annoncé hier la nomination de M. J.-A. Proulx, B.S.A., au poste de directeur des services au ministère de l'Agriculture. M. Proulx était depuis le 1^{er} janvier 1942, directeur du service de la propagande. En 1941, M. Godbout décerna à M. Proulx la médaille de commandeur de l'Ordre du Mérite agricole. M. Proulx est entré dans ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 1942.

Mort du lieutenant-colonel Pijaud

Ottawa, 21 (L.F.L.) — Le général Valin, commissaire à l'aviation dans le conseil national français libre, a raconté à la radio les circonstances de la mort héroïque du lieutenant-colonel Charles-Félix Pijaud, âgé de 33 ans, à qui survivent femme et enfants. Le colonel Pijaud a succombé à des brûlures au cours d'un combat aérien en Libye.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

EXAMEN DE LA VUE
PAUL-E
Talbot
Bachelier en optométrie
OPTOMETRISTE
6761 St-Hubert, CA. 7616
A St-Jérôme
330 St-Georges, Tél. 171

A tous les jeunes
un texte qu'il faut lire
Henri Bourassa à Notre-Dame
par le R. P. RACINE, S.J.
Un des plus grands moments de notre histoire replacé dans son atmosphère et sa signification par une étude de professeur et de patriote.
Collection Frangipani no 11. Brochure de 52 pages, avec portrait de M. Bourassa. Au comptoir .35; par la poste .40.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'heure avancée aux Etats-Unis
Washington, 21 (A.P.) — Le président des Etats-Unis, M. Roosevelt, a signé un décret en vertu duquel les Etats-Unis adopteront l'heure avancée, à 2 heures du matin, le 9 février. La mesure cessera d'être opérante six mois après la guerre, à moins qu'entretemps le Congrès n'en décide autrement. On estime qu'en épargnant aux Etats-Unis 500,000 kilowatts-heure par année grâce à l'avance de l'heure.
Au Canada, les provinces de Québec et d'Ontario ont l'heure avancée à l'année.

On se le Dit entre Amis

LES RÉDUCTIONS SEMI-ANNUELLES

En Valent Réellement La Peine!

Chez Max Beauvais

Beaucoup d'hommes qui sont de nos clients depuis des années recommandent en toute confiance à leurs amis de venir bénéficier de nos réductions semi-annuelles. Connaissant la qualité et sachant apprécier des valeurs supérieures, leur expérience personnelle leur a démontré que c'est l'occasion par excellence d'économiser avec certitude. Le fait est que nos réductions sont sérieuses et affectent nos véritables prix réguliers. Toutes les marchandises offertes sont strictement et sans aucune exception de notre haute qualité régulière. C'est réellement une vente où vous avez tous les avantages de réaliser une économie qui ne fait aucun doute!

PALETOTS • COMPLETS SOULIERS • CHAPEAUX ARTICLES POUR HOMMES TOUT EST RÉDUIT

Les Prix Sont Les Plus Bas de l'Année!

Max Beauvais *limité*
385 rue St-Jacques O.
"Le Magasin de Qualité pour Messieurs"
Arthur Paulin, Président

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.
liste des prix et spécimens sur demande.
L'Imprimerie Populaire, Limitée
490, Notre-Dame est. Montréal
Tél.: BELAIR 3361

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA \$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)
E.-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: NUAGEUX — NEIGE.
MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum, 20.
Même date l'an dernier, 10.
Minimum aujourd'hui, 16.
Même date l'an dernier, 94.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.50; 11 h. a.m., 29.55.
Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de Mesle, 444 Sherbrooke est, adnt. 8.

Raids japonais au nord de l'Australie

"Le péril qui menace l'Australie devient plus proche, plus clair et plus mortel que jamais" (M. Curtin)

Melbourne, Australie, 21 (C.P.). — Des escadrilles japonaises ont vigoureusement attaqué les principaux ports de la côte orientale de la Nouvelle-Guinée et de l'archipel de Bismarck et le haut commandement australien fait observer que l'on peut s'attendre à des attaques de grande envergure de ce côté. Les principaux objectifs de l'aviation japonaise ont été Kavieng, à l'extrémité nord de l'île de New-Ireland, le point de l'archipel de Bismarck le plus rapproché des îles japonaises de Caroline, ainsi que les villes de Madang, Salamaua, Bulolo et Lae, sur la côte orientale de la Nouvelle-Guinée. Les bombardiers japonais étaient escortés de puissantes escadrilles de chasse. La première attaque de bonne heure hier matin a porté contre Kavieng; quarante bombardiers escortés de 20 chasseurs y ont participé. Peu de temps après, trois avions japonais ont attaqué Madang. Le bulletin de l'aviation australienne dit que l'on ne possède pas encore de précisions sur les dommages et les pertes de vie à la suite des

attaques d'hier, mais que les effectifs utilisés par les Japonais indiquent que l'on peut s'attendre à des attaques de grande envergure de ce côté. On apprend qu'une centaine d'avions japonais ont participé à l'attaque d'hier contre Rabaul, la principale ville de l'île de New-Britain dans l'archipel de Bismarck. Le bombardement a fait 14 morts et 6 blessés. Les défenseurs de Rabaul ont descendu trois appareils japonais, en perdant eux-mêmes cinq avions.

Le premier ministre John Curtin a déclaré que les attaques massives d'aujourd'hui indiquent que le péril qui menace l'Australie devient "plus proche, plus clair et plus mortel que jamais". On sait en effet que les endroits attaqués par l'aviation japonaise se trouvent à quelques centaines de milles au nord de l'Australie et qu'ils sont placés sous mandat australien. Quoiqu'en Australie ne se rend pas compte de la menace immédiate que constitue pour l'Australie cette attaque, a ajouté M. Curtin, a perdu tout contact avec la

LES LOYERS A dater de mardi prochain

A compter de mardi prochain le public sera admis au bureau de l'Administration des loyers, édifice Aldred, où il pourra se procurer les formulaires et les instructions nécessaires à la préparation des causes qu'ils veulent soumettre au comité. Le comité qui se compose du juge Desmarais, entrera en fonction la semaine prochaine.

Pour présenter une demande d'augmentation au comité, il faut invoquer l'un ou plus des motifs suivants: 1. Une augmentation importante de la taxe foncière municipale depuis le 11 octobre dernier; 2. Un service additionnel fourni par le propriétaire et qui n'était pas donné auparavant; 3. Un agrandissement important ou des améliorations à la bâtisse; cela n'inclut pas les réparations et la décoration ordinaires.

BIRMANIE Les Japonais vers Moulmein

Rangoon, Birmanie, 21 (A.P.). — L'important port de Moulmein, sur le golfe de Martaban, semble constituer le prochain objectif des Japonais dans leur tentative de conquête du sud de la Birmanie. On ne sait pas encore en quel endroit les troupes anglaises tenteront d'arrêter l'avance de l'ennemi qui a coupé la côte de Tenasserim, l'étroit prolongement de la Birmanie le long de la côte occidentale de la péninsule de Malacca, en s'emparant du port de Tavoy. Moulmein, qui commande l'extrémité nord de la côte de Tenasserim, se trouve menacée de deux côtés — de la frontière thaïe qui se trouve à 70 milles à l'est, et de Tavoy qui se trouve à 170 milles au sud, mais qu'une route et une ligne de chemin de fer relient à Moulmein. Un bulletin remis aujourd'hui rapporte que les troupes japonaises et thaïes qui ont franchi hier la frontière de la Thaïlande pour attaquer en direction de Moulmein ont été arrêtées près de la ville-frontière de Myawaddi.

Tokio, 21 (A.P.). — L'Agence Domei prétend que les forces japonaises qui attaquent la Birmanie méridionale ont réalisé de nouveaux gains dans le sud et avancent à l'est de Moulmein. Le haut-commandement japonais affirme que des troupes japonaises ont annihilé les troupes ennemies qui défendaient Cowmeader, à 16 milles au nord-est de Tavoy.

Indes néerlandaises Les Japonais occupé Minhassa

Batavia, Indes orientales néerlandaises, 21 (A.P.). — Le haut commandement hollandais rapporte aujourd'hui que "d'après des rapports dignes de foi" les troupes japonaises ont occupé toute la péninsule de Minhassa, la longue bande de terre qui constitue l'extrémité nord-est de l'île de Célèbes, mais qu'elles ont payé très cher leur conquête. Les envahisseurs ont utilisé des parachutistes au cours de leur attaque contre cette étroite péninsule. L'aviation japonaise a effectué hier trois attaques contre Belauan, le port de la ville de Medan, sur la côte orientale de l'île de Sumatra. L'attaque a fait trois morts et sept blessés et détruit quelques avions à l'aéroport de Medan. L'aviation japonaise a encore attaqué un bateau-phare dans le détroit de Malacca et une aérodrome dans l'île de Bornéo. L'aviation hollandaise continue à participer à la défense de Singapour et elle a effectué hier une attaque en Malaisie au cours de laquelle elle a perdu quelques appareils.

Dans Sainte-Marie Les huit candidats attendent

On n'entend plus parler de lutte électorale dans Sainte-Marie où doit avoir lieu, le 9 février prochain, une élection fédérale complémentaire. Il y a bien huit candidats, mais on sait qu'ils se sont entendus pour soumettre le choix au ministre fédéral de Montréal. Depuis, semblables à des chats autour d'une jatte de crème, ils sont réunis autour du ministre et ils attendent. La raison de cette douceur des candidats provient du fait que Sainte-Marie compte plus de 50,000 électeurs et électorices, et que commencent une campagne à ses frais est une entreprise que seuls des rajahs politiques peuvent tenter avec quelque chance de succès. Aussi tous se gardent de déclarations susceptibles de diminuer leurs chances respectives. Quand le choix sera fait, ce sera sans doute une autre affaire et l'infortuné ministre obligé de choisir, en saura quelque chose. En attendant, tous sommeillent, et le ministre les laisse sommeiller, en quoi il n'a pas tort.

Cuba sur un pied de guerre

La Havane, 21 (A.P.). — L'île de Cuba a été placée aujourd'hui sur un pied de guerre par un décret du gouvernement qui lui donne pleins pouvoirs de contrôler les prix, gages, salaires, et de réglementer l'agriculture, l'industrie, le commerce, la production et les approvisionnements. Le gouvernement est autorisé à acheter les marchandises, machinerie, avions, combustible, vêtements, médicaments et autres articles jugés nécessaires en cas d'urgence.

Nombreux députés à Québec

Québec, 21 (D.N.C.). — Un grand nombre de députés étaient au parlement ce matin. Mentionnons M. E. C. Lawn, de Pontiac; M. Thomas Lapointe, de Wolfe; M. Charles Delagrave, de Québec-Sud; M. Gordon Hyde, de Westmount; M. Lucien Plamondon, de Portneuf; M. Perrault, de Gasparé; M. Gaspard; M. J. A. Beaulieu, de Temiscouata; M. Félix Allard, de l'Abitibi; M. Roméo Lorrain, de Papineu. M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Comté, à Ottawa, était aussi ce matin, aux bureaux du gouvernement.

Un referendum sur la conscription

OTTAWA, 21 (D.N.C.). — On est de plus en plus sous l'impression que le gouvernement, dans le discours du Trône qui sera lu à l'ouverture de la nouvelle session demain, demandera d'être relevé de ses engagements électoraux anticonscriptionnistes et qu'il suggérera l'idée d'un referendum.

Le gouvernement de Vichy à Paris

LONDRES, 21 (C.P.). — La radio de Paris a fait écho hier, au cours d'une émission, à une nouvelle provenant apparemment de gens bien informés, à savoir que le gouvernement de Vichy se transporterait bientôt à Paris.

MALAISIE Front de 60 à 75 milles

Singapour, 21 (A.P.). — Les défenseurs de Singapour ont descendu aujourd'hui 12 des avions japonais qui sont venus bombarder la ville. On n'a pas expliqué comment la défense antiaérienne avait pu être si efficace aujourd'hui quand elle n'avait descendu qu'un bien petit nombre des appareils japonais qui ont infligé hier à Singapour de durs bombardements qui ont fait une cinquantaine de morts et une centaine de blessés. On n'a pas grand-chose à rapporter aujourd'hui sur le front de Malaisie qui s'étend maintenant sur une ligne de 60 à 75 milles au nord de Singapour. On croit que l'effort principal des Anglais vise à prévenir les infiltrations japonaises le long de la côte occidentale. Les Japonais se seraient montrés excessivement actifs le long d'une route qui part de Muar, à 90 milles de Singapour, qui passe par Batu-Pahat, à 60 milles de la grande base navale, et qui s'enfonce ensuite vers l'intérieur pour atteindre Klang sur la ligne de chemin de fer du Johore central. Les dépêches des correspondants qui accompagnent les Australiens disent que les tentatives d'infiltration japonaises le long de la côte pour tourner le gros de l'armée anglaise sont dures aux rudes coups que les Japonais ont reçus dans leur tentative d'enfoncer le front central tenu par les Australiens dans la région de Gemas la semaine dernière. Les Japonais seraient actuellement inactifs sur le secteur de Gemas.

Libye Tempêtes de sable et pluies Routes impraticables

Le Caire, 21 (A.P.). — Le haut commandement anglais dans le Proche-Orient rapporte aujourd'hui que des tempêtes de sable et des pluies comme on n'en a pas vu depuis dix ans en Libye entravent les mouvements de l'armée et de l'aviation anglaises qui tentent d'attaquer le golfe de Syrie. A la suite de ces tempêtes, les routes sont devenues impraticables et les forces de l'axe ont saisi cette occasion de semer des mines sur tout le terrain restreint que les Anglais devront franchir pour se lancer à l'offensive. Le bulletin révèle que l'on a fait au total 5,026 prisonniers au col d'Hallava — soit 57 officiers et 2,069 soldats allemands, ainsi que 178 officiers italiens. Le butin comporte entre autres choses 60 canons de campagne en excellent état.

Aux parents et aux instituteurs Une demande du chef de police Dufresne

Le directeur de la police municipale, M. Fernand Dufresne, dénonce l'habitude de dérober des promenades comme un des pires dangers de la circulation en hiver. "Les enfants qui attachent leurs traveaux à l'arrière des véhicules ou qui s'y accrochent eux-mêmes, créent de graves dangers non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour les autres", déclare le directeur. "Cette manière d'agir se pratique dans toutes les parties de la ville, et de nombreux conducteurs se sont plaints à la police qu'ils avaient dû, au péril de leur vie, arrêter brusquement pour éviter de blesser des enfants accrochés à des voitures qui les précédaient. "Je demande aux instituteurs et aux parents de faire comprendre aux enfants les dangers auxquels ils sont exposés pour le simple plaisir de se tenir accrochés pendant quelques minutes à l'arrière des camions, des autos, des tramways, des autobus et de tout autre genre de voiture dans les rues de la ville. La police a fait beaucoup de travail éducatif dans les écoles et elle continuera à exercer tous les moyens de prudence dont elle dispose dans l'accomplissement de son devoir, mais nous avons besoin de la coopération de tous si nous voulons éviter les accidents. "On ne peut s'attendre à ce que les petits enfants se rendent compte du danger aussi bien que les adultes et, par conséquent, je demande à tous ceux qui ont des enfants sous leurs soins de leur faire comprendre les graves dangers de l'habitude dont il est question", conclut le directeur.

Contre les aérodromes japonais

(Dernière heure) Singapour, 21 (C.P.). — Le dernier bulletin anglais rapporte de vigoureuses attaques de l'aviation anglaise contre les aérodromes japonais en Malaisie. Il rapporte en outre de furieux engagements dans le nord-ouest de l'Etat de Johore, dans les secteurs de Bakri et de Bukit-Petang où l'artillerie anglaise aurait infligé de lourdes pertes aux Japonais. Sur la côte orientale de la Malaisie, dans le secteur d'Endau, un avant-poste anglais aurait été évacué en raison de la supériorité numérique de l'ennemi.

Canadiens décorés

Londres, 21 (C.P.). — Deux pilotes canadiens de bombardiers ont reçu des décorations: le sergent Emile Morin, d'Ottawa, a obtenu la Distinguished Flying Medal, et le lieutenant John Goodair Mackie, de Calgary, a remporté la Distinguished Flying Cross. La citation du sergent Morin qu'il est un pilote "résolu et déterminé". Il a récemment participé à deux raids du sort de Brest où sont des navires de guerre allemands. Jack Chambers, artilleur canadien, de 40 ans, père de quatre enfants, a reçu de son côté la "George Medal" pour sa conduite héroïque lors d'un raid en avril dernier. Il sauva la vie à plusieurs pompiers au cours de l'explosion d'une grosse bombe allemande, dans la banlieue de Londres.

Navires de guerre coulés

Sept cuirassés ennemis; deux porte-avions, deux croiseurs, six contre-torpilleurs, 13 sous-marins et 25 autres navires de guerre tels que des canonnières et des balayeurs de mines.

Les Japonais repoussés sur la péninsule de Batan

Coup de main contre les Nippons à Tuguegaro — Exploit du lieutenant Bulkeley

WASHINGTON, 21 (A.P.). — Le département de la guerre des Etats-Unis annonce aujourd'hui que les troupes américaines et philippines ont repoussé les Japonais sur la péninsule de Batan et leur ont infligé de lourdes pertes au cours de furieux combats. Le bulletin explique que les Japonais avaient à la suite d'infiltrations et d'attaques frontales obtenu des avantages initiaux près du centre de la ligne du général McArthur, mais que les troupes américaines et philippines ont lancé des contre-attaques qui leur ont permis de reprendre toutes ces positions. Les pertes de l'armée américaine et philippine seraient "relativement modérées". Le bulletin rapporte un beau coup de main exécuté par des partisans qui opèrent dans la vallée de Cayagan, dans le nord de l'île de Luzon. Ils ont pris par surprise l'aérodrome japonais de Tuguegaro où ils ont tué 110 soldats japonais et en ont mis 300 autres en fuite. Le département de la marine a rapporté hier son exploit remarquable du lieutenant John-D. Bulkeley, qui a pénétré à bord d'un torpilleur léger dans le port philippin de Binanga occupé par les Japonais, qui a coulé à un navire japonais de 5,000 tonnes et qui a réussi à s'échapper.

Russie "La décision viendra dans trois mois" (le général Duval)

CLERMONT-FERRAND — Examinant la situation militaire sur le front russe, le général Duval écrivit dans le "Journal": "D'une manière générale le front tend à une stabilisation finale. Les Russes eux-mêmes sont maintenant parvenus dans la région désertique." Leurs mouvements sont difficiles. Il n'y a plus d'événements importants à attendre. La décision viendra dans trois mois. Elle dépendra surtout de l'importance des forces en hommes et en matériel que les Russes et les Allemands auront accumulées pendant ces trois mois. "La victoire et la défaite se préparent dans les dépôts et dans les usines."

Japon Le Japon projette des opérations de plus en plus vigoureuses dans le Pacifique

Tokyo, 21 (A.P.). — Le premier ministre Hideki Tojo a déclaré aujourd'hui à la Diète japonaise qu'il y avait une étroite coopération avec l'Allemagne et l'Italie, projetait "des opérations de plus en plus vigoureuses" dans le Pacifique et continuerait à combattre jusqu'à ce que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne "tombent à genoux". "Le Japon entend fortifier davantage sa solidarité avec ses alliés dans les sphères militaires, diplomatiques, économiques et autres, et d'aller de l'avant pour atteindre le but commun." Tojo a dit que le Japon "permettrait avec plaisir aux Philippines de jouir de l'honneur et de l'indépendance" pourvu qu'ils montrent une véritable bonne volonté à collaborer dans la commune prospérité asiatique.

Il continuera à combattre jusqu'à ce que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne tombent à genoux — Ecrasement de l'Australie et des Indes néerlandaises — Les Philippines — La conférence panaméricaine

Parlant de l'Australie et des Indes néerlandaises, Tojo a déclaré: "Si elles continuent leur présente attitude de résistance au Japon, nous n'aurons aucune merci en les écrasant". L'Agence Domei, dit que le premier ministre n'a "virtuellement pas fait mention des relations japonaises avec l'Union soviétique". "Il a simplement dit, rapporte Domei, que contre le régime de Chungking, aussi, nous avons sans cesse accru notre pression, pendant que nos défenses dans le nord sont infranchissables." Auparavant, le ministre des affaires étrangères Shigenori Tojo avait déclaré à la Diète "que le Japon surveille attentivement la conférence panaméricaine à Rio-de-Janeiro" et il a dit que le gouvernement était prêt à maintenir des relations cordiales avec les nations de l'Amérique du Sud, "tant qu'elles ne seront pas troublées par les machinations américaines et n'adopteront pas une attitude hostile ou inamicale envers le Japon". La déclaration de Tojo est considérée comme une tentative pour influencer les nations de l'Amérique du sud contre une déclaration conjointe pour rompre toutes relations avec les puissances de l'axe "C'est, a dit Tojo, simplement le dessein des anglo-américains de dominer le monde que le Japon considère avec hostilité". Le ministre de la marine, le vice-amiral Shigetora Shimada, faisant la revue des opérations navales, à la Diète, a réitéré que le porte-avions américain Lexington avait été coulé le 8 janvier au sud-ouest de l'île Johnston, et que le porte-avions Lexington avait été détruit le 12 janvier, à l'ouest de Hawaï. Shimada a affirmé que la marine japonaise "commande virtuellement le Pacifique, depuis la Malaisie et les Indes jusqu'à la côte ouest des Etats-Unis. Voici quelles sont ses prétentions: Navires de guerre coulés

300 policiers arrêtés à Johannesburg

Johannesburg, 21 (C.P.). — Environ 300 policiers et détectives de Johannesburg, soupçonnés d'activité subversive, sont détenus aujourd'hui, pour enquête, à la suite d'une rapide razzia opérée par le département judiciaire à l'aide de la brigade nationale volontaire (la Home Guard).

Militaires de retour d'outre-mer

De nombreux militaires sont arrivés la nuit dernière à Montréal, venant d'outre-mer. Au nombre des Canadiens français, on remarquait le lieutenant Guy Perras, du 2ème bataillon des Fusiliers Mont-Royal, fils de M. Hermas Perras, président du club Canadien de Montréal. M. Perras était à la gare accompagné de ses fils Yvon, Claude et Gilbert. Claude est membre de l'aviation royale canadienne. Arrivé en Angleterre en septembre, le lieutenant Perras a été blessé en novembre et a dû rentrer au pays. Le capitaine Edouard Tremblay, de l'artillerie canadienne, est également arrivé la nuit dernière, après avoir passé vingt-six semaines en Angleterre. Il est âgé de 32 ans et est architecte. Sa femme, fille du notaire J.-P. Lalonde, était à la gare. Vingt-cinq autres Montréalais sont de retour au pays pour des raisons de santé.

Russie Prise de Moschaïsk

Une gigantesque offensive russe de Leningrad à la mer Noire

Londres, 21 (C.P.). — A la suite de la prise de Moschaïsk, l'un des principaux points d'appui du front allemand devant Moscou, on dit aujourd'hui dans les cercles russes à Londres que l'armée rouge va lancer des centaines de mille hommes de troupes fraîches dans une gigantesque offensive sur toute l'étendue du front, de Leningrad à la mer Noire. On considère la prise de Moschaïsk comme le signal d'une "continuation titanessque de la bataille" qui devrait se poursuivre avant le mois de mars. Les troupes de première ligne poursuivraient déjà les Allemands en direction de Vyazma et l'on s'attend à ce que les réserves soient lancées dans la mêlée sans délai. Les observateurs militaires de Londres estiment que 200,000 soldats allemands sont forcés de battre en retraite à travers la brèche Vyazma, qui va se rétrécissant à la suite de la reprise de Moschaïsk par les Russes.

M. René Paré président de la Société des Artisans

M. René Paré, avocat, de Montmagny, vient d'être choisi comme président et gérant général de la Société des Artisans canadiens-français. M. Paré est bien connu dans notre ville et dans le reste de la province. Il succède au commandeur Rodolphe Bédard, qui a démissionné. M. Téléphore Brossard, vice-président, a aussi résigné ses fonctions. M. Paré aura son bureau à Montréal. La société dont il devient le président est l'une des plus anciennes et plus importantes sociétés mutuelles de la province. Le nouveau président est né à Montmagny. Il est le fils de M. Joseph Paré, forgeron. Il étudia au collège de Sainte-Anne de la Pêra-de et à l'Université Laval. Durant deux années, il pratiqua le droit à Montmagny avec feu M. Maurice Rousseau, frère du Dr Arthur Rousseau.

Nouveau cabinet en Birmanie

Rangoon, Birmanie, 21. — Sir Paw Tun, premier ministre intérimaire, annonce que le cabinet d'U Saw, mis aux arrêts pour intelligence avec les Japonais, va démissionner en bloc et qu'il formera lui-même un autre cabinet. Il a précisé que le nouveau cabinet consacrerait toutes ses énergies et tout son temps à l'effort de guerre et à la défense de la Birmanie. Sir Paw était vêtu d'un veston de soie blanche et d'une chemise rouge lorsqu'il a reçu à sa demeure les journalistes.

Pour les amis du "Devoir"

Le souper organisé par les Jeunes Laurentiens Les Jeunes Laurentiens organisent pour le mardi soir, 27 janvier, à six heures et demi, au Café Saint-Jacques, 415, rue Sainte-Catherine (est) un souper où M. Georges Pelletier, directeur du Devoir, parlera de l'Unité canadienne. Prix du billet: un dollar, au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame (est). Les dames sont invitées. Toilette de ville.

CROIX ROUGE Campagne des secours médicaux

A midi, on avait recueilli \$42,165 dans la province A midi, la Société Canadienne de la Croix-Rouge, qui a la demande expresse du gouvernement fédéral, a accepté de prendre sous ses auspices la campagne nationale en vue de fournir des secours médicaux aux blessés de guerre russes, avait recueilli \$42,165 dans la province de Québec. L'objectif national de cette campagne est de \$500,000 et elle doit être terminée pour le 31 janvier. Il ne se fait aucune sollicitation au cours de cette campagne. Les directeurs de la campagne à Montréal rappellent que les souscriptions doivent être envoyées, sans délai, à la chambre 718, immeuble Sun Life, Montréal. Les chèques doivent être faits à l'ordre de "La Campagne de la Croix Rouge Canadienne en faveur de la Russie". Un reçu officiel de la Croix-Rouge sera envoyé à tous les souscripteurs.

Nouvelle attaque contre Emden

Londres, 21 (C.P.). — Le ministère de l'aviation annonce que la Royal Air Force a exécuté la nuit dernière une nouvelle attaque contre la grande base navale allemande d'Emden, qui a été bombardée à plusieurs reprises depuis dix jours. Les aviateurs anglais ont allumé plusieurs incendies dans le port. Quatre appareils ne sont pas rentrés. Un appareil allemand a jeté hier soir dans le sud-est de l'Angleterre des bombes qui n'ont causé que de légers dommages mais qui ont fait dix victimes.

Dénégation de Vichy au sujet de Franco

Vichy. — De source autorisée on dément à Vichy les bruits selon lesquels le général Franco aurait l'intention de se rendre en France inoccupée pour traiter de certains problèmes relatifs au statut méditerranéen.

Victimes de la guerre

Londres, 21 (C.P.). — La liste des victimes publiée par le War Office, aujourd'hui, comprend 41 tués, 10 morts de leurs blessures, 100 blessés, un prisonnier blessé, quatre prisonniers et 20 morts.

La Commission arbitrale établit de façon réaliste les bénéfices de base d'avant-guerre

Etude des réclamations des entreprises dont les bénéfices de 1936 à 1939 n'ont pas reflété le pouvoir de gain habituel

Ottawa, 21 — Dans l'espace de deux ans la taxe des surplus de bénéfices des entreprises est devenue l'une des principales sources de revenus du Gouvernement fédéral. Les bénéfices d'affaires, concurrentiellement soumis à l'impôt sur le revenu sont maintenant taxés d'après des taux qui varient d'un minimum de 40% à un maximum de près de 79 1/2%, comparativement à un taux d'avant-guerre de 15%. Ce qui assure qu'une partie importante des bénéfices réalisés en temps de guerre retourne au trésor public.

Le principe sur lequel repose la taxation des bénéfices en temps de guerre est simple et veut que le taux de la taxe imposée s'élève en proportion de l'augmentation des bénéfices. En d'autres termes, l'entreprise qui aurait quadruplé ses bénéfices en temps de guerre, en comparaison de ses bénéfices moyens durant la période d'avant-guerre de 1936 à 1939, sera sujette à un taux de taxe plus élevé qu'une autre entreprise qui n'aurait que doublé ses bénéfices.

L'augmentation des bénéfices est déterminée par une comparaison avec les bénéfices moyens des quatre années qui ont immédiatement précédé la guerre; il est donc de la plus haute importance pour les entreprises, que cette période qui sert de base à la comparaison, représente leur véritable pouvoir de gain. Autrement, si les bénéfices réalisés durant cette période ont été particulièrement faibles, il en résulterait un taux de taxe préjudiciable sur l'excédent des bénéfices réalisés en période de guerre.

C'est en prévision d'une telle occurrence qu'a été instituée par le ministre du Revenu national la Commission arbitrale, en vertu de la Loi de taxation des surplus de bénéfices, pour la conseiller et l'aider dans l'exécution des pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de la loi. Ses fonctions l'amènent à étudier les réclamations des contribuables et fait au ministre les recommandations qu'elle croit justes pour le règlement des cas qui lui sont soumis.

La Commission se compose de M. le juge W. H. Harrison, de St-Jean-N.-B., M. Charles P. Fell, de Toronto, et M. Kenneth W. Dalglis, de Montréal, et dispose d'un personnel restreint, avec bureaux dans le nouvel édifice de la Cour suprême à Ottawa, où se tiennent chaque semaine des conférences avec les contribuables, pour l'étude de leurs réclamations et la détermination des bénéfices de base de leurs entreprises. Les recommandations de la Commission sont toujours acceptées par le ministre de la Commission, qui les communique aux contribuables, mais ne sont pas rendues publiques.

Deux catégories de réclamations sont référées à la Commission par la Division de l'Impôt sur le Revenu qui détermine si telles réclamations peuvent être soumises à la Commission. La première catégorie représente les entreprises nouvelles qui, naturellement, n'ont aucun bénéfice de base pouvant servir de point de comparaison pour calculer l'augmentation de leurs bénéfices réalisés en temps de guerre. La deuxième catégorie comprend les réclamations des entreprises qui prétendent que leurs bénéfices étaient particulièrement réduits durant la période de 1936 à 1939. Elles déclament que, dans les limites prescrites par la Loi, ces bénéfices soient théoriquement relevés à un niveau qui se trouve à corriger les causes particulières qui ont provoqué le marasme dans lequel elles se sont trouvées.

La Commission doit faire face à une grande variété de réclamations, de la part d'entreprises de toute nature, s'échelonnant de la fabrication d'engins à haut rendement, de machines à haute vitesse, de toutes sortes de questions d'ordre légal, comptable et économique se présentent à la Commission dans l'exécution de ses fonctions mais le président, M. le juge Harrison, en déterminant la politique générale, fait ressortir que ce n'est pas le rôle de la Commission de rendre égal à tous le fardeau de la taxe sur les surplus de bénéfices.

Notre législation fait entendre bien clairement que le fardeau de la taxe doit varier en proportion de l'augmentation des bénéfices réalisés en temps de guerre. Les entreprises dont les bénéfices augmentent plus rapidement que d'autres se verront taxées à des taux plus élevés. Dans l'étude de chacune des

réclamations qui nous est présentée, nous nous basons sur les renseignements fournis par le contribuable, auxquels viennent s'ajouter les conclusions des études faites par notre personnel, et nous nous efforçons d'établir un niveau de bénéfices, qui aurait raisonnablement pu être atteint dans les conditions générales d'affaires qui prévalaient dans la période de 1936 à 1939. La Commission ne perd pas de vue, pour une entreprise, les conséquences du taux de la taxe qui en résultent, mais son premier devoir n'est pas de niveler les effets de la taxe mais bien la base sur laquelle elle s'établit.

"Plusieurs contribuables qui se font entendre à la Commission font valoir un point de vue qui, pour être justifiable, est très différent du nôtre. Il est très naturel que des hommes d'affaires entretiennent l'idée que leurs bénéfices de base soient placés à un niveau plus élevé que celui qu'ils auraient pu atteindre de 1936 à 1939; un tel niveau leur permettrait de refaire les pertes subies pendant les années de dépression, les fortifiant ainsi contre les adversités de l'avenir.

"Il est de l'essence même de la loi des surplus de bénéfices que c'est précisément ce surplus de bénéfices qui doit être taxé, et la Commission ne peut pas perdre de vue que la plupart des contribuables qui sont sujets à cet impôt, n'ont aucune justification, pour faire valoir leurs réclamations devant la Commission. La Commission se doit donc de fixer une base de bénéfices qui représente un estimé réaliste de ce que les bénéfices du pétitionnaire auraient pu être s'il avait été en affaires, ou si son entreprise n'avait pas été dans le marasme. Si les bénéfices réalisés en temps de guerre dépassent ce niveau, le pétitionnaire ressent les effets de la loi dans la même proportion que les autres contribuables dont les bénéfices réalisés dans la période d'avant-guerre servent à déterminer le degré d'augmentation dans leurs bénéfices de la période de guerre.

"Naturellement, la grande variété d'entreprises qui déclament que leurs bénéfices de base soient établis représentent pratiquement toutes les catégories d'entreprises, et sont situées dans toutes les parties du pays. Toute la documentation et les renseignements tendant à justifier le taux de bénéfices de base qui est réclamé sont soigneusement étudiés et posés par la Commission. Les réclamations sont nombreuses mais la Commission arrive à des décisions d'une manière expéditive, dans la mesure où il permet l'étude approfondie des faits et des arguments soumis. Une décision finale dans le cas de chaque réclamation n'est rendue qu'après une enquête approfondie faite par le bureau local et par le bureau chef de la division de l'impôt sur le revenu, et en dernier ressort, par le ministre, par l'intermédiaire de la Commission arbitrale."

En terminant cet énoncé, M. le juge Harrison fait ressortir de nouveau que le travail de la Commission serait accéléré, si les pétitionnaires réalisaient que la fonction primordiale de la Commission consiste dans l'établissement des bénéfices de base, à un montant que le pétitionnaire pourrait avoir atteint, s'il avait été en affaires dans les conditions qui existaient dans la période de 1936 à 1939, ou si des circonstances particulières n'avaient pas comprimé ses bénéfices durant cette période.

M. Robert Goffin au "Cercle Universitaire"

L'Association Belgique-Canada section canadienne, et le Cercle Universitaire de Montréal font part à leurs membres qu'un déjeuner-causerie aura lieu demain, à midi trente, au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke. Le conférencier sera M. Robert Goffin, éminent juriste belge et l'auteur, entre autres, du livre "Le Roi des Belges a-t-il trahi?". Le sujet de la causerie est le suivant: "La fondation de New-York par les Wallons". Les membres de l'Association Belgique-Canada et du Cercle Universitaire voudront bien noter que leur femme et leurs amis sont invités et que le prix du couvert est de \$1.00.

M. Hepburn rabrécue les prohibitionnistes

Il déclare à un groupe de membres du clergé ontarien qu'il n'y aura pas de prohibition en Ontario pendant la guerre — Le retour à la prohibition et ses dangers

Toronto, 20 (C.P.) — M. Mitchell Hepburn, premier ministre de la province d'Ontario, a rejeté hier diverses requêtes présentées par des membres du clergé ontarien pour la fermeture des buvettes et de magasins d'alcool, et pour règlement plus sévèrement la consommation des boissons alcooliques.

M. Hepburn a mis les requérants en garde contre un retour de la prohibition alors que la corruption des fonctionnaires publics a augmenté et que les profits du commerce des liqueurs allaient aux contrebandiers. "Il n'y aura pas de prohibition en temps de guerre", déclare le premier ministre, qui expose les revenus considérables que les gouvernements fédéral et provincial tirent de ce commerce, dans un temps où les gouvernements ont particulièrement besoin de tous leurs revenus. De plus, il est difficile de savoir combien de liqueurs les citoyens d'Ontario peuvent acheter, puisqu'Ontario recueille 75% de tout le tourisme américain au Canada.

"En Ontario, dit-il, nous allons nous en tenir au principe de l'option locale. Si une municipalité veut voter pour rendre sa région prohibitionniste, elle a l'organisme voulu et tout ce qu'elle a à faire est de s'en servir. Nous ne nous laisserons pas apeurer par des prohibitionnistes enragés.

Les revenus des gouvernements fédéral, municipaux et provinciaux en Ontario, atteignent la somme de \$30,000,000 par année, soit, l'an dernier, \$19,500,000 pour le fédéral, \$10,225,000 pour le provincial et \$286,033 pour les municipalités.

M. Meighen et ses adversaires

Toronto, 21 (C.P.) — M. Arthur Meighen a déclaré hier soir à la radio que ses adversaires tentent de faire une lutte de classe dans l'élection fédérale complémentaire où il est candidat. Il a dit qu'il n'a jamais voté contre les intérêts ouvriers au cours de sa carrière, et il reproche à ses adversaires de recourir aux attaques personnelles plutôt qu'à la réelle discussion politique.

M. King nie

Ottawa, 21 (C.P.) — Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, a nié les propos qui lui ont été prêtés par la Commission Meighen dans un discours que ce dernier a fait à Toronto. D'après M. Meighen, M. King aurait dit: "Le Canada n'est plus attaché à la queue de la Grande-Bretagne, et il ne se laisse plus mener par Downing Street". M. King dit qu'il veut éviter les controverses de ce genre en temps de guerre, mais qu'il doit faire une mise au point. Il nie avoir tenu pareils propos et défie M. Meighen de le prouver."

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 1o Samedi, le 24 courant, à la chapelle des Sourdes-Muettes, rue St-Denis, pour 8 heures du soir. 2o Mardi, le 27 courant, à l'hôpital Sainte-Justine, rue St-Denis, pour 8 heures du soir.

"La pureté dans l'art"

Wallace FOWLIE
Le Cantique des Cantiques, Mallarmé, T.-S. Eliot, André Gide, Le roman français.
"Un jeune Américain, M. Michel-Wallace FOWLIE, ardent ami de la France et lui-même poète français, a consacré à Ernest Psichari des pages émouvantes et pénétrantes".
Raissa Maritain,
"Les grandes amitiés"
Prix: \$0.90; par la poste, \$0.90; par la poste, \$1.00.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Don de Pie XII aux diocèses français éprouvés

VICHY — Le Saint-Père fit don de 1,500,000 francs en faveur des diocèses français éprouvés. Le nonce, Mgr Valeri, a été chargé de la répartition de cette somme.

L'obscurité est ajournée au 15 février

A la demande du gouvernement fédéral, l'exercice d'obscurité qui devait avoir lieu dimanche a été ajourné au 15 février, par M. Gordon Ross, président du comité de protection civile de la province de Québec.

Le rôle de l'usine dans la guerre

M. R. Bourque en parle à Granby
Granby, 21. — "Ni les bombes, ni les canons, ne pourront réduire à l'inaction les industries canadiennes alors que les classes dirigeantes et la classe ouvrière marchent la main dans la main et sont déterminées à repousser l'ennemi jusqu'à la victoire finale".
Telles sont les paroles que prononçait hier soir, M. Romuald Bourque, ancien président du club St-Laurent Kiwanis et vice-président de Mercury Press, lors d'une causerie devant les membres de la Chambre de commerce de Granby.

Parlant des industries canadiennes qui "vont en guerre", M. Bourque expliqua qu'autrefois, la force d'un pays dépendait presque uniquement de ses armes, de sa marine. Aujourd'hui, c'est l'industrie qui passe au premier plan. Nous avons maintenant une guerre mécanique et scientifique, de dire M. Bourque. Nous avons une guerre d'usines. L'industrie fait de plus appel aux cerveaux les plus développés, aux intelligences les plus aigües.

Au cours de sa causerie, M. Bourque parla aussi des petites industries anglaises qui se transformèrent merveilleusement et rapidement pour s'adapter aux besoins de l'heure et fabriquer des armes qui nous vaudront bientôt la victoire.

Au Club Saint-Denis

Causerie de M. Eustache Letellier de Saint-Just, demain soir

C'est M. Eustache Letellier de Saint-Just, rédacteur en chef du Canada, qui sera l'hôte d'honneur demain soir, du deuxième dîner-causerie du Club Saint-Denis. M. Letellier de Saint-Just a intitulé sa causerie: "Ne parlons pas d'autre chose". Le dîner commencera à sept heures.

M. Edgar Genest, président du Club, rappelle que le conseil d'administration du Club Saint-Denis a décidé de tenir des dîners-causeries mensuelles, en vue de constituer un fonds spécial qui servira à expédier du tabac et des cigarettes outre-mer, aux membres de nos forces armées.

Le prix du couvert sera de \$2. La moitié en sera versée à une caisse spéciale pour venir ainsi en aide à nos troupes outre-mer.

Remerciements

CRECHE DE LA MISERICORDE
Les Religieuses de la Miséricorde directrices de la Crèche, remercient sincèrement tous les amis de l'Œuvre qui ont répondu à leur appel du "Petit Bas de Noël" par l'entremise de "Mario le Pauvre", en faveur de leurs protégés. Elles désirent exprimer à tous, leur très vive gratitude.
Merci aux imprimeurs, aux journalistes, aux directeurs de postes de radio pour leur si bienveillant accueil et leur précieuse collaboration. Merci à tous: bienfaiteurs, donateurs qui ont largement contribué au succès de notre belle entreprise, dont le nom restera gravé dans le cœur de nos chers protégés.

Nous prions les bienfaiteurs de l'Œuvre du Bas de Noël qui n'auraient pas encore reçu notre accusé de réception, de bien vouloir nous en aviser sans retard.
Les Religieuses de la Miséricorde.

Un premier ministre catholique

Le nouveau premier ministre de la Colombie canadienne, M. John Hart, est un catholique. Né dans le comté de Leitrim, en Irlande, en 1879, il vint tout jeune au Canada. Avant, il se consacra activement depuis plusieurs années à la politi-

FRANCE

Lancement du premier paquebot depuis l'armistice

Le "Kairouan", de 8,300 tonnes et pouvant recevoir 1,500 passagers, fera le service de l'Afrique du Nord

La Seine-sur-Mer — Pour la première fois depuis l'armistice un paquebot vient d'être lancé en France. Le Kairouan, nouveau bateau de la Compagnie de navigation mixte, est destiné aux services de l'Afrique du Nord. Le bateau, qui déplace 8,300 tonnes, pourra transporter 1,500 passagers. Ses cales pourront contenir 1,500 tonnes de marchandises et transporter 80,000 colis de primeurs, chaque semaine. Des chambres froides de 300m3 chacune pourront contenir plus de 100 tonnes de denrées périssables. En raison des circonstances, la traditionnelle cérémonie de lancement se réduisit à la bénédiction rituelle par le clergé.

Serment de fidélité à Pétain

Vichy — Les préfets de tous les départements prêteront serment de fidélité au chef de l'Etat, en vertu de l'acte constitutionnel numéro sept. Ils ont été convoqués à cet effet pour la seconde quinzaine de février.

Carrel visite les cantines scolaires

Vichy — Le docteur Alexis Carrel qui, il y a quelques mois, a enquêté personnellement pour déceler chez les enfants les conséquences des privations alimentaires, a profité de la quinzaine du Secours national pour visiter les cantines scolaires ouvertes dans les écoles publiques et privées où les enfants peuvent, pour une somme modique, prendre chaque jour un repas substantiel compensant l'insuffisance du ravitaillement.

La tourbe

Paris — La pénurie de combustible amena les pouvoirs publics à se préoccuper de l'accroissement

de la production de la tourbe. Depuis plus de quarante ans cette production n'a cessé de diminuer. De 45,000 tonnes en 1913, elle était tombée en 1922 à 32,000. On estime que la production pour l'année présente pourra être portée à 200,000 tonnes. Les gisements exploitables ne sont pas exactement déterminés et varient entre 30 et 200,000 hectares.

Droptys à l'Académie des Beaux-Arts

Paris — Droptys, succédant à Botte, fut élu à l'Académie des Beaux-Arts, section de la gravure.

Fils d'un graveur réputé, le nouvel académicien naquit à Paris en 1885. Elève des Beaux-Arts, il remporta le second prix de Rome en 1908. Il obtint une médaille d'honneur au Salon. Droptys est professeur de gravure à l'Ecole nationale des Beaux-Arts. Il est officier de la Légion d'honneur. Parmi ses œuvres on cite notamment des médailles exécutées pour l'université de Nancy, le centenaire du Jardin des Plantes, l'Exposition de 1937, ainsi que ses médailles de Lyautey et de Clemenceau.

De Lisbonne à Foynes

Londres, 21 (C.P.) — On annonce que les Pan-American Airways ont reçu l'autorisation d'étendre leur service de Lisbonne à Foynes, Eire. On ne sait encore quand ce prolongement de service sera inauguré, mais il semble que les arrangements avec le gouvernement de Dublin n'ont rencontré aucun obstacle.

"Ton univers"
Un beau livre d'images pour les jeunes... et les autres
Cinquante-deux photographies de Tavi commentées par l'abbé Albert Tessier. 50 sous au comptoir, 60 sous par la poste.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
430 Notre-Dame est, Montréal

Feu M. Antoine Gervais

Joliette, 21. — Lundi avaient lieu en l'église St-Pierre les funérailles de M. J. Antoine D. Gervais, maître-imprimeur et propriétaire de l'Imprimerie nationale de Joliette.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Odon Archambault, curé de St-Pierre, qui chanta aussi le service ayant comme assistants M. l'abbé Elysée Piliat, curé de Notre-Dame de Lourdes, et M. l'abbé A. Lefebvre, professeur au séminaire de Joliette.

Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Hébert et Lussier, tous deux vicaires à St-Pierre. L'abbé fut présidé par Son Excellence Mgr J. A. Pappin, assisté de M. l'abbé Hector Ferland, curé de Ste-Basile, et de M. l'abbé Mathias Piette, curé de Crabtree.

M. Antoine Gervais était âgé de 70 ans et 4 mois. Il était né à Joliette le 14 septembre 1871. Ses fils étaient Gervais, ancien gendarme de la prison de Joliette. Il a passé toute sa vie à Joliette où il apprit le métier d'imprimeur pour enfin ouvrir l'Imprimerie nationale qu'il exploitait avec son fils Rodolphe. Il était le frère de M. Albert Gervais, fondateur de l'Étoile du Nord de Joliette.

Outre sa femme, née (Rosanna) Coutu, il laisse huit enfants: Marie-Antoinette, Emilie, boucher de Crabtree, Adrienne, Mmes Le-Joseph Champagne (tréne), et Emilienne, ses fils Raoul, Rodolphe, Maurice et le R. P. Viateur, O.S.V.

Fervent mutualiste, le défunt était vice-président de l'Ordre des Forestiers catholiques et pendant plusieurs années président de la succursale St-Pierre des Artisans canadiens-français.

Cette brochure vous le dira. Il faut la lire.
Ce cahier se vend 15 sous. On peut s'abonner pour la série complète, soit 10 cahiers, moyennant \$1.00. S'adresser au Service de Librairie du "Devoir".

"Catholique, es-tu social?"

par le R. P. Georges-Henri LEVESQUE, O.P., directeur de l'Ecole des Sciences Sociales de Laval.

Tel est le titre du quatrième CAHIER de l'Ecole des Sciences Sociales, Politiques et Economiques de Laval.

Jamais le monde n'a tant eu besoin de la doctrine sociale catholique. Jamais les catholiques ne furent mobilisés de façon plus pressante car leurs chefs qui veulent une restauration sociale basée sur des principes chrétiens. Jamais il n'a été plus vrai de dire que le catholique ne l'est pas vraiment s'il n'accepte pas intégralement son devoir social.

Que peut faire l'Action catholique pour répondre à ce besoin, pour faciliter cette mobilisation et assurer l'accomplissement de ce devoir?



Draps et Taies d'oreillers COLONIAL
UN PRODUIT DE
DOMINION TEXTILE CO. LIMITED

Feuilleton du "DEVOIR"
DOULES AUX PIEDS D'ARGILE
par Mme A. CHABOT

bl encore, il ne semblait plus bien avoir conscience de ce qui se passait autour de lui. Cependant, il devait reconnaître la voix de sa fille qui murmurait à son oreille des mots de tendresse, car sa plainte gémissante s'arrêtait alors, et sur ses lèvres décolorées passaient quelques mots, légers comme un souffle: "Tu viendras... tu viendras... ma petite à moi... nous retrouverons... Dieu est bon."
Un flot de sang vermeil jaillit sur les draps blancs. Ce fut la fin. Paul Arnaud avait cessé de vivre, il s'en allait repentant et absous.
Mme Mayriél, au milieu de ses larmes, remerciait le ciel. Huguette, prosternée, le front sur la couche funèbre, ne retenait plus ses sanglots. Il fallut l'en arracher malgré elle et l'obliger à se reposer dans sa chambre où elle tomba, épuisée, à bout de courage et de force.
Outre le deuil cruel dont la soudaineté l'accablait, un terrible combat se livrait dans son âme. Immobile elle de ses propres mains ce qu'elle avait appelé son bonheur? Piétiner-elle son cœur, tout palpitant et qui saignait si fort? Qui l'y obligeait, à présent? Elle était libre, elle était jeune, elle ne voulait pas mourir sa vie comme sous un aile tombale... N'avait-elle pas, d'ailleurs, explicitement engagé sa foi?
Mais, à son oreille, bruissait une voix mourante: "Ma petite fille... tu viendras... Là-Haut..."
Et Huguette savait bien que pour aller "Là-Haut", il faut suivre l'épineuse sentier, briser parfois des affections chères, obéir à la Loi divine, rester l'enfant soumise de Dieu et de son Eglise...
La nuit était venue. La chambre de la jeune fille demeurait plongée dans les ténèbres. Peu lui importait. Pour penser, pleurer et souffrir, il n'est pas besoin de lumière.
Soudain, la lune se dégagea d'un nuage qui l'avait obscurcie. Un de ses pâles rayons vint caresser sur la muraille peinte, en face du lit d'Huguette, une grande photographie dans un cadre d'or fin... Sa mère... les traits si doux, si purs, de la première Huguette... ses yeux clairs, ses cheveux flous, son regard d'enfant candide, de fem-

me aimée, de jeune mère heureuse dans l'enivrement de sa vingtième année... Comme cela avait été court!
Et sous le rayon dansant de la lune aux reflets d'opale, il parut que les yeux brillants s'emplissaient de larmes, que la bouche s'entr'ouvrait pour murmurer tout bas: "Ma petite... ma toute petite... nous l'attendons tous les deux. Là-Haut... Viens, oh! viens nous y rejoindre, quelques jours que soient les sacrifices, quelque calvaire qu'il faille gravir pour y monter!... Là-Haut... tout sera oublié, tout sera consolé, il n'y aura plus ni pleurs, ni souffrances, ni déchirements... Mais il ne faut pas, vois-tu, que les enfants soient à jamais séparés de leur mère".
Huguette glissa à genoux près du lit, les mains jointes, le regard fixé sur les lèvres chères qui paraissaient trembler encore:
—Maman! gémit-elle, Maman!
Et elle ajouta, vaincue:
— Mon Dieu, pardonne! Je ne veux pas, oh! non, être séparée "d'eux" durant toute l'éternité!

qu'elle venait de souffrir davantage?
— Grand-mère, il faut que vous repartiez, vous, au plus tôt. Vous avez besoin de calme, du repos de votre vieille maison...
—Mais toi? toi?
— Moi?... Je ne puis retourner "là-bas", grand-mère, vous le comprenez! Pas à présent, du moins. Je vous l'ai dit hier, près de la couche funèbre de ce pauvre papa, mon sacrifice est fait, je le lui ai juré tout bas... Mais, n'est-ce pas, les forces humaines ont des limites, et revoir... qui vous savez, serait précisément au-dessus de mes forces!
—Oui, je comprends... Alors restons à Paris.
— Pas vous, grand-mère, vous ne le pourriez pas, à votre âge, on ne se transporte pas de la sorte.
— Mais enfin, je ne puis te laisser seule ici... (à suivre)

Ce journal est imprimé au no 830 rue Notre-Dame est à Montréal par l'Imprimerie Populaire à responsabilité limitée; directrice-générale — Georges Pelletier, directeur-gérant.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Me Goffin à la Société d'Etude

A leur réunion hebdomadaire hier après-midi, à l'hôtel Windsor, les membres de la Société d'Etude et de Conférences ont applaudi M. Robert Goffin, criminaliste belge et écrivain, qui a donné une causerie d'un mouvement enlevé et irrésistible sur ses souvenirs d'avocat à la Cour d'assises, qu'il a rappelés de la plus brillante façon.

Après avoir souligné que le Canada catholique comme la Belgique catholique sont deux rameaux de la France qui, avec elle, sont profondément atteints par le drame affreux qui se déroule en ce moment, le conférencier, qui n'avait pas de texte, a parlé d'abondance et avec abondance de ses souvenirs de la Cour d'assises et de la façon de plaider de plusieurs grands avocats français et belges.

La Cour d'assises, dit en substance Me Goffin, cette chose terrible où les procès ne se payent pas en gros sous ou en billets mais en années de prison et par la vie même du coupable, présente divers aspects qui laissent des impressions assez bizarres, comme l'ont noté d'ailleurs, des écrivains — François Mauriac, André Gide — délégués en observateurs à la cour. L'accusé leur a fait l'impression d'une chose sans vie, une épave ballottée entre l'avocat et le juge, entre le jury et les témoins. En fait, cette loi humaine, qui est l'accusé et qui doit rendre compte de sa vie, est seule contre tous, seule avec son avocat contre un grand auditoire où siègent trois juges drapés de rouge, un procureur général acharné à la perte de l'accusé et les douze jurés, pleins de bonne volonté et qui ne songent qu'à le condamner.

Après avoir signalé la compétence et le talent de Gerlier et de Linguet, le conférencier démontre les changements de technique survenus dans la plaidoirie qui, comme les arts, les lettres, les sciences, a eu une évolution très marquée.

A ce moment-là on plaide pendant plusieurs jours et quand on lit aujourd'hui ces plaidoiries volumineuses et illisibles, on peut se demander comment les jurés pouvaient prendre une décision d'après des pièces aussi peu substantielles.

Le conférencier en arrive ensuite aux célèbres avocats Berryer, père et fils, qui s'affrontèrent dans le procès du maréchal Ney.

Ney, prince de la Moskowa, sur-nommé le brave des braves, revient au Roi pendant les Cent jours et prête le serment de fidélité. Aussi se trouva-t-il dans un véritable drame de conscience quand, Napoléon revenant de l'île d'Elbe, on lui confia la mission d'arrêter l'empereur déchu qui rentrait dans son pays. Ney joignit ses hésitations aux hésitations de ses hom-

mes et quand il eut rejoint Napoléon, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Mais la royauté reprenant bientôt ses droits le maréchal Ney fut arrêté. A son procès, on se reconstruisit les avocats Berryer, ce n'était pas seulement deux générations qui s'affrontaient mais bien deux conceptions différentes de la plaidoirie. Au bout de six ou sept jours, le père fit le sacrifice de sa plaidoirie. Ce fut le fils qui plaida. Il plaida bien mais Ney fut condamné à mort.

Un autre maréchal qui était aussi à Waterloo, Cambroune, fut pris comme Ney et arrêté. On redemanda le jeune Berryer pour le procès. Bien que royaliste, il accepta de défendre le maréchal de l'Empire. Il prononça une plaidoirie qui est restée célèbre dans la littérature judiciaire et qui se terminait par ces paroles: "Ce n'est pas le propre de la Royauté française d'aller ramasser des blessés sur les champs de bataille pour les achever à la Chambre des Pairs".

Il sauva le maréchal mais fut tout de même suspendu pour six mois à cause de ce qu'avait d'extraordinaire pour le temps sa plaidoirie.

Le conférencier détaille ensuite avec une verve intarissable la technique de la plaidoirie de Lachaud, très célèbre, dont on disait: "Ce n'est pas un avocat, c'est la défense" de Chaux d'Est-Angé, aussi glorieux, et qui est devenu procureur général, d'Henri-Robert qui, selon une méthode très sûre, faite de brièveté et de concision, gagna huit acquittements dans huit procès successifs.

La plaidoirie est presque un acte physique, ce n'est pas une question de raisonnement mais de sensibilité, de psychologie, d'émotion, de sens de la répartie et en matière d'éloquence, ce n'est pas seulement le raisonnement qui compte, mais aussi la sensibilité et il y a un abîme entre les deux.

Et comme démonstration à ce qu'il vient d'énoncer, le conférencier rapporte comment ont procédé Caminchi, Maurice Garçon, Moro-Gianni et Torrès dans des procès célèbres.

La plaidoirie n'est pas seulement un acte d'éloquence, mais un acte de foi; il faut être convaincu pour convaincre.

Tout au cours de sa conférence Me Goffin a cité de nombreuses strophes de Hugo, de Verlaine et de Verhaeren.

La bonne cuisine

Les desserts vite préparés

TARTE AU CITRON
1-1-3 tasse de lait condensé sucré, 1-2 tasse de jus de citron, le zeste râpé d'un citron, 2 oeufs (blancs et jaunes séparés), 2 cuillerées à table de sucre, une croûte de tarte.

Mélangez le lait condensé sucré, le jus de citron, le zeste râpé d'un citron, et les jaunes d'oeufs. Versez dans une croûte placée dans une assiette à tarte. Recouvrez d'une meringue faite avec les blancs d'oeufs et le sucre. Faire cuire dans un four modérément chaud (350 degrés F.) pendant au moins 10 minutes, jusqu'à ce qu'elle se dore. Refroidir avant de servir.

TARTE MAGIQUE AU CHOCOLAT
2 carrés de chocolat non sucré, 1-3 tasse de lait condensé sucré, 1-2 tasse d'eau, 1-4 cuillerée à thé de sel, 1-2 cuillerée à thé de vanille, et croûte à tarte.

Faire fondre le chocolat dans la partie supérieure d'un bain-marie. Ajouter le lait condensé sucré, et mélanger au-dessus de l'eau bouillante pendant cinq minutes jusqu'à épaississement. Retirer du feu. Ajoutez l'eau et le sel. Bien homogénéiser pour que le mélange soit homogène. Lorsque la préparation est refroidie, ajouter la vanille. Versez dans l'abaisse à tarte. Garnir de crème fouettée, si désiré. Laisser refroidir.

Mlle Marie-Claire Daveluy au "Cercle Universitaire"

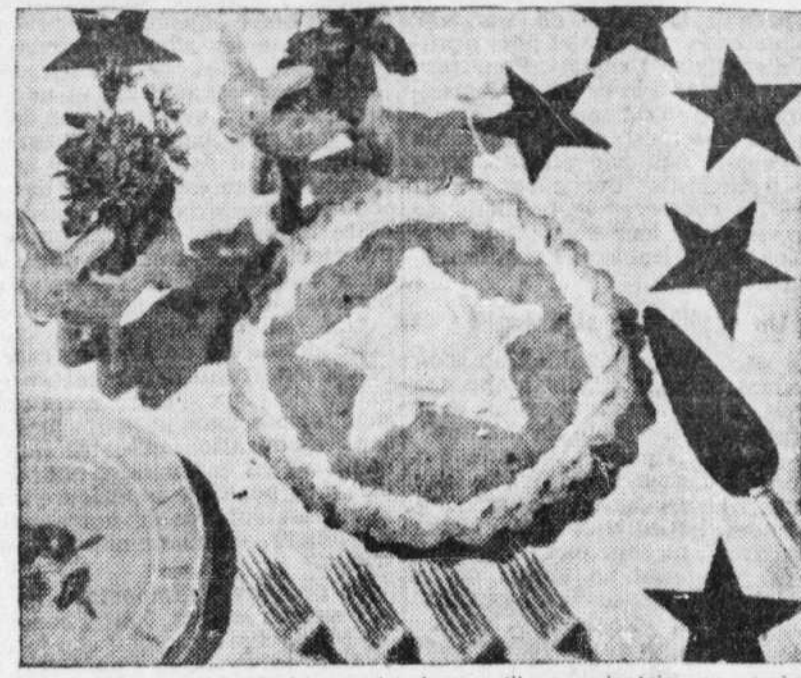
A l'occasion du IIIe Centenaire de Montréal, aura lieu au Cercle Universitaire, dimanche, le 1er février, à 4 h, sous la présidence d'honneur de M. le maire de Montréal et de Mme la mairesse, un thé-causerie dont la conférencière sera Mlle Marie-Claire Daveluy, qui parlera des "Sources de l'histoire de Montréal".

Ce thé-causerie est sous les auspices de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, qui invite les personnes qui pourront le faire à porter un costume historique.

Pour tous renseignements on est prié de s'adresser au secrétariat de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 833 est, rue Sherbrooke, FR. 2665.

Aux anciennes élèves du Mont-Sainte-Marie

Pour faciliter la réalisation d'un projet dont on entretiendra bientôt les anciennes élèves par correspondance, on est prié d'adresser le plus tôt possible au secrétariat de l'Amicale Notre-Dame du Mont 1000, rue Guy, Montréal, ses réponses aux questions suivantes: nom de l'élève, année de sortie du convent, nom actuel, adresse, numéro de téléphone.



Si vous remplissez le double emploi de travailleuse volontaire aux services de guerre et de cuisinière de votre maisonnée, la recette de cette tarte au citron qui peut se faire en un rien de temps, vous sera certainement d'une grande utilité. Voir les détails de cette recette dans la colonne de la cuisine.

La résurrection de la Mutuelle

Les couturiers parisiens la remettent à la mode — Son origine et ses succès — Les hommes ont porté autrefois dentelle que les femmes — La guerre en dentelle n'a pas toujours été une image mais aussi une réalité — Trêves conclues sur le champ de bataille pour la réparation des dentelles que portaient les officiers — Aujourd'hui les couturiers ne l'offrent qu'aux dames

Les grands couturiers parisiens ayant décidé de recourir à la dentelle pour enjoliver le costume féminin, un art bien français tombé en désuétude va connaître un nouvel essor.

Fruit de l'oisiveté des belles châtelines du moyen âge qui, telle Pénélope, s'adonnaient à ces travaux patients en attendant le retour de leurs seigneurs, la dentelle ne fut élevée au rang d'industrie qu'au XVIe siècle, sous le nom de "passement".

Le nouveau tissu, "léger et ajouré", comme on le définit alors, prend place sur maints habits royaux. Catherine de Médicis et Marie Stuart "lançent" le carré de fil brodé, mélange de guipure et de point coupé dans la toile, qui fut par la suite si fréquemment employé dans l'ameublement. Henri IV suivrait volontiers la mode mais Sully le rappelle à de plus graves préoccupations: "C'est de fer et de soldats, lui dit-il, que vous avez besoin, et non de soieries et de dentelles pour habiller les muguets".

Lorsque les passements s'ornèrent de "bordures à dents", le mot "dentelle" fit son apparition et la vogue du tulle brodé alla grandissant. Louis XIII, qui portait sur ses costumes de velours noir de si simples cols et manchettes de guipure, prit toute une série d'édits desluisant à protéger l'industrie naissante. La fabrication était également réglementée et les ateliers du royaume ne devaient pas être "plus hautes que d'un pouce de roi". Mais pour être limitées dans leurs dimensions, les parures ne étaient pas dans leur nombre et quand Cinq-Mars fut arrêté sur l'ordre de Richelieu pour avoir contrevenu à l'édit interdisant les duels, on trouva dans ses tiroirs trois cents parures de cols et de manchettes de "points" divers.

De Colbert jusqu'à la Révolution, la dentelle connut l'âge d'or. Les manufactures existantes s'agrandirent. Il s'en créa de nouvelles. Sous le nom général de "point de France", on vit alors paraître les dentelles les plus variées et les plus magnifiques qui prirent par la suite le nom de la ville où elles avaient vu le jour, ou celui d'une grande dame de l'époque, protectrice de l'art nouveau. La faveur des seigneurs et de leurs dames allait surtout aux dentelles du Puy, aux points de Caen, de Chantilly, d'Alençon, et aux Valenciennes.

Ces dernières, particulièrement précieuses, tiennent leur nom du lieu où elles sont fabriquées. Elles exigent un travail si long qu'en un an, une ouvrière n'en peut guère faire que 6m. 36. Il fallut dix mois, en travaillant quinze heures par jour, pour faire une paire de manchettes d'hommes comme en portait notamment l'archevêque de Cambrai qui en possédait quinze douzaines de paires. A la cour du Roi Soleil, comme à celle du Bien-Aimé, on se ruinait en dentelles. Par contre, les ouvrières gagnaient peu. Quand, en 1675, Mme Gilbert d'Alençon créa le point qui porte son nom, sa ville natale occupa jusqu'à trois mille ouvrières payées à raison de 0 fr. 75 ou 1 franc par jour. Le point d'Alençon exige plusieurs mois de fabrication et une seule pièce passe généralement par dix-huit mains. Son succès fut tel qu'il détrôna complètement les dentelles de Venise, de Gènes et des Flandres.

Ainsi s'endorment une gloire de cinq siècles que le retour à l'artisanat suscite par les difficultés actuelles va peut-être permettre de tirer de l'oubli. Déjà des doigts agiles sont à l'ouvrage et la dentelle, fine fleur du goût français, pourrait bien voir se lever prochainement l'aube de sa résurrection.

LES BEAUX CONTES

Coeurs d'enfants
Nous accusons réception de *Coeurs d'Enfants*, par Claude Genès, livre de contes, illustré fort joliment par Léonie Gervais.

Ces contes pour enfants de douze ans et plus sont profitablement inspirés de la psychologie enfantine et de la morale chrétienne et peuvent donc servir de complément gracieux aux leçons de catéchisme.

Les bons parents ne devraient pas oublier d'en mettre un exemplaire ou deux parmi les érudites de leurs jeunes enfants; ce recueil, tout en distrayant les esprits, ne peut en les aider dans leur oeuvre d'éducation. — G. B.

Ce livre de contes, grand format, 7 x 10 pouces, se vend au Service de librairie du *Devoir*, au prix de 40c; par la poste 45c.

Le rôle des céréales dans l'alimentation

Les cours d'alimentation rationnelle donnés sous les auspices de la Société S.-Jean-Baptiste au Monument National sont prolongés jusqu'au mois d'avril — L'intérêt du public et la campagne d'alimentation

Les céréales sont une des principales sources alimentaires de l'homme qui vit dans les contrées tempérées ou tropicales. Elles contiennent beaucoup de substances nutritives sous un petit volume; elles sont très calorifiques, constituent une très bonne source de vitamine B complexe et elles se conservent bien d'une année à l'autre. C'est ce qui a permis aux peuples primitifs de se grouper en société, sûrs qu'elles étaient d'avoir une quantité suffisante de nourriture sur place.

Les céréales n'ont pas de titre de noblesse; ce sont des aliments démocratiques et accessibles à tous les bourses. Elles sont à la nutrition humaine ce que sont les tissus d'emballage que l'on met dans les caisses de porcelaine. Elles sont de merveilleux éléments de remplissage et, de ce fait, elles servent d'accessoirs pour l'économie des aliments essentiels qui coûtent généralement plus cher. Les Chinois et les Japonais en consomment environ une livre par jour, soit 1600 calories ou les 3/4 de leur ration. Sur cette masse de céréales, ils greffent une petite quantité d'aliments protecteurs: produits laitiers, fèves sojâ, poisson, viande, oeufs, légumes et fruits. Un régime à base de céréales est la clé de l'alimentation la plus économique. Beaucoup de nos institutions l'ont appris de façon empirique.

En cas de disette ou de restriction de guerre, il y a intérêt pour l'homme à consommer lui-même ses céréales plutôt que de les transformer préalablement en viande en les donnant comme nourriture aux animaux. On a constaté qu'il faudrait cinq livres de céréales pour fournir une livre de viande. En temps de guerre, les pores sont souvent sacrifiés, parce qu'ils font concurrence à l'homme en mangeant le grain. On concentre alors la production sur les animaux qui mangent de l'herbe.

Céréales entières et céréales décortiquées.

Qu'est-ce au juste qu'une céréale décortiquée? et qu'est-ce qu'une céréale raffinée?

Une céréale décortiquée est celle à laquelle on a enlevé l'écorce (son ou bran) et le germe. Cette céréale décortiquée peut ensuite être utilisée nature, v. g. le riz et l'orge non poli (perlé); écrasée et ayant subi une cuisson à la vapeur comme dans la farine d'avoine rouillée; en filaments dans le "Shredded Wheat" ou bien le grain décortiqué est simplement moulu, telle la farine de blé entier (semoule), de sarrasin, de blé d'Inde jaune, etc.

Une céréale raffinée est celle à laquelle on a premièrement enlevé le son, le germe et la plus grande partie de ses substances nutritives: gluten, vitamines, ferments, gommes, cellulose et sels minéraux par le polissage du grain ou par le blutage. Ainsi le riz et l'orge perlés sont dépourvus de toutes ces substances. Il en est de même du sagon, du tapioca, de même du blé "corn flakes", de la farine pâtisseries, de celle dont on fait le pain blanc. L'amidon est la forme la plus raffinée de la farine et ne contient plus que des traces des substances précitées. Le blutage de la farine consiste à séparer le gluten qui est plus foncé et plus pesant de l'amidon qui est léger et blanc en le faisant passer dans des tamis de soie de plus en plus fins. On raffine la farine pour plaire à la clientèle non renseignée sur la valeur nutritive des aliments. Mais il n'y a pas de doute que lorsque l'éducation du public sera faite et qu'il réclamera des produits de céréales entières, les industries trouveront des formules pour nous présenter des céréales ayant conservé ou récupéré toute leur valeur nutritive.

Ainsi d'un aliment bien équilibré dans sa constitution première, on en fait un aliment déséquilibré dont il faudra combler les déficiences ou porter dans son organisme les conséquences de son imprévoyance.

Comment servir les céréales?

Chaque céréale a ses caractéristiques propres, v. g. le blé dur canadien est très riche en protéines et en vitamine B complexe, l'avoine en protéines et en huile, le riz est astringent, l'orge laxatif, etc., mais dans une alimentation rationnelle, il est préférable de les associer ou de les varier dans les menus. Ainsi, le dimanche on sert des céréales en flocons, le lundi un gruau de farine d'avoine, le mardi des galettes de sarrasin, le mercredi, des brioches à la farine de blé d'Inde, le jeudi du blé filamente, le ven-

dredi du gruau de farine de blé entier (semoule) ou "Whole Wheat Flakes", le samedi du riz au lait et de même pour toutes les autres céréales qui paraîtront au menu à tour de rôle.

Va l'intérêt tout particulier que le public porte aux cours d'alimentation rationnelle données par Mlle Michelle-S. Gosselin et dans le but de coopérer avec les gouvernements — fédéral et provincial — dans leur campagne en vue d'une saine alimentation pour tous nos compatriotes, la Société Saint-Jean-Baptiste a décidé de porter à 30 le nombre de ces cours. Il est donc encore temps pour le public de faire sa part et de s'enregistrer au Monument National. Ces leçons pratiques dureront jusqu'à la fin d'avril. Le budget alimentaire, l'achat, l'équilibre des repas et les diètes à domicile constitueront une bonne partie des cours à venir.

Celui du jeudi 22 janvier, au Monument National, à 8 h. du soir, portera sur l'importance que l'on doit accorder aux sucres et aux graisses dans une alimentation bien équilibrée.

Les femmes de Westmount et les oeuvres de guerre

Lundi après-midi, le 19 janvier, à ce lieu, à la salle Victoria, la deuxième réunion des femmes catholiques de Westmount qui s'occupent de confectionner, de refaire des vêtements, de tricoter pour la Croix Rouge, les matelots, les sinistrés de la Grande-Bretagne, etc. On y décida que les réunions se tiendraient à la salle Victoria, rue Sherbrooke ouest, tous les lundis, de 9 h. 30 du matin, à 6 h. du soir, et les autres jours de la semaine, de 9 h. 30 à 1 h. de l'après-midi.

Le but de ces réunions est de favoriser les divers groupes, des paroisses de Saint-Léon et Assumption of Our Lord, afin de coordonner toutes les bonnes volontés, éviter la duplication du travail, préparer une organisation féminine susceptible de répondre immédiatement à toute demande de secours en cas de catastrophe, et faire mieux connaître le travail accompli par les femmes catholiques de Westmount pour la Croix Rouge et autres sociétés bénévoles dans l'effort de guerre.

La présidente, Mme A.-A. Paré, et la présidente adjointe, Mme J.-O. Marchand, invitent cordialement toutes les dames catholiques de Westmount qui ont quelques loisirs, à venir à la salle Victoria offrir leur concours pour faire de la couture ou du tricot.

Le Comité apprécierait vivement le don de tous vêtements usagés, surtout ceux pouvant servir aux matelots naufragés.

Le Dr Arthur Mathieu et sa femme décédés

Mme Arthur Mathieu est décédée hier matin, vers 8 h., à sa demeure 3860 rue Saint-Hubert. Son mari, le Dr Arthur Mathieu, était décédé avant-hier.

Le Dr Mathieu était un des plus vieux médecins de Montréal et le doyen des anciens élèves du collège Sainte-Marie. Il avait exercé la médecine à Montréal pendant 62 ans. Le Dr Mathieu était âgé de 83 ans.

Les doubles funérailles auront lieu demain matin à 9 h., à l'église Saint-Louis de France. Le Dr Mathieu survit; trois filles, Mme J.-B. Delfosse, Mme Oscar Prévost et Mme Alfred-B. Dufresne; six petits-enfants, Mlle Jeannine Delfosse, Mme Claire Brais et Mlle Jacqueline Dufresne, Madeleine et Suzanne Dufresne; deux arrière-petits-enfants, Jacques et Pierre Brais. De plus, Mme Mathieu laisse un frère, le Dr Aimé Lanthier, de Québec.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.



EATON

3,000 chemises à prix d'occasion!

Achetez-en au moins trois à ce prix exceptionnel!

Salde du manufacturier de chemises en broadcloth de coton durable, une profusion de dessins de fantaisie, rayures étroites et espacées sur fonds pâles et foncés... dans les tons de bleu, gris, vert et fauve. Chemises blanches et bleues, incluses dans ce lot pour les clients matinaux. Col tenant rigide ou 2 faux cols. Encolures: 13 1/2 à 17 dans le lot. Manches 33, 34 et 35.

Occasion du Jeudi, **1.39** 3 pour 4.00

Articles pour hommes, au res-de-chaussée

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Avis aux lectrices

Nous rappelons aux dames, qu'il y aura une retraite fermée préchée par le R. P. Paul, Capucin, du 26 au 29 janvier. Lundi soir au jeudi soir, à Béthanie, 80, Laurier est. Tél.: DOLLARD 8026. Toutes les dames sont cordialement invitées à suivre les exercices de cette retraite et à se faire inscrire à l'avance.

Trois grandes figures

Collection Sainte-Anne

Les Soeurs de Sainte-Anne de Lachine, Qué., publient une collection de volumes biographiques sur les grandes figures de leur Communauté. Ont paru: *Mère Marie-Elise*, *Mère Marie-Irène*, toutes deux préfètes des études; *Mère Marie-Angèle*, deuxième Supérieure générale.

"En un style simple et élégant, l'auteur, Soeur Marie-Rolande, écrit avec une évidente franchise et une parfaite loyauté".

Les volumes se vendent à la Procure des Missions, Lachine, au prix de 80.60 l'unité pour les deux premiers; 80.75 pour le dernier. Port en plus.

MESDAMES!

Suivez l'avis du chef-cuisinier, et pour la préparation de vos

VIANDES, SAUCES, RAGOUTS

employez la

FARINE GRILLÉE "COURSOL"

Si votre épicerie n'en a pas, envoyez-nous 25c et nous vous en ferons parvenir. Conservez les cartonnages, ils ont de la valeur.

F. COURSOL Enrg.
1590, rue Hôtel-de-Ville
Montréal

RÉDUCTIONS DE JANVIER

Tous nos manteaux de fourrures subissent une réduction d'au moins 25% durant cette vente. Venez vous en rendre compte par vous-même.

CHAT SAUVAGE de \$125.00 à \$225.00
SEAL HUDSON de \$225.00 à \$300.00 (RAT MUSQUE TEINT)
RAT MUSQUE de \$150 à \$225.00
SEAL FRANÇAIS (LAPIN TEINT) \$115.00
MOUTON DE PERSE de \$225.00 à \$350.00

Nous faisons une spécialité de manteaux sur commande dans toutes les variétés de fourrures, à prix très raisonnables.

J. A. TURCOTTE
1590, RUE STE-CATHERINE EST
FR. 7751
Montréal

NOUS FABRIQUONS TOUTES SORTES D'

ABAT-JOUR

soie, satin, crêpe, "homespun", parchemin, etc., de toutes formes et de toutes dimensions. Nous allons à domicile et livrons.

LE "HOME" ARTISTIQUE
1017 LAURIER OUEST, MONTREAL CA. 3600

vente AVANT INVENTAIRE DES JARDINS

AUBAINES, RIEN QUE DES AUBAINES

SEAL FRANÇAIS — \$69, \$119, \$139, \$169
LAPIN TEINT

SEAL HUDSON — \$249, \$295, \$309, \$325
RAT MUSQUE

MOUTON DE PERSE — \$219, \$319, \$399, \$479

Réductions radicales sur tous nos manteaux de drap. Aussi sur nos paletots et manteaux de chat sauvage, etc.

CHAS DESJARDINS & CIE LIMITEE
FRANCOIS DESJARDINS, président et propriétaire
Maison essentiellement canadienne-française
1170, RUE SAINT-DENIS

CONDITIONS FACILES suivant la nouvelle loi fédérale.

MAGASIN OUVERT LE SOIR LES VENDREDIS ET SAMEDIS

La vente qui offre de réelles réductions de prix est bien celle qui se poursuit actuellement chez Desjardins. C'est la vente de JANVIER, toujours ATTENDUE par tous. Aubaines, rien que des aubaines, il y en a pour tous les porte-monnaie.

"Nous maintiendrons..."

Me Antoine Rivard répond à M. T.-D. Bouchard, ministre des Travaux publics du cabinet Godbout, qui l'avait attaqué sans provocation

Les lecteurs trouveront ci-dessous le texte de la causerie que Me Antoine Rivard, c.r., professeur à l'Université Laval de Québec et fils de M. le juge Adolphe Rivard, a prononcée à midi devant les membres et les invités du Club Kiwanis Saint-Laurent, au Ritz-Carlton, cette causerie, enregistrée à midi, sera irradiée à 9 heures 30 ce soir par Radio-Canada. Les sous-titres dans le texte sont de nous.

Nous maintiendrons

Il est assez juste de dire que je ne dois pas à votre seule amabilité l'honneur et le plaisir de m'asseoir à votre table. Des circonstances ont voulu que vous écriviez ici la réfutation violente d'un discours que vous n'aviez pas entendu, la critique sévère de propos que vous ignoriez.

Je dois vous remercier de bien vouloir entendre cette voix qui prononce des discours de Saint-Jean-Baptiste dans le pire ton imaginable, et de croire que les idées d'un homme ont plus de chance d'être complètement et clairement exprimées par celui qui les partage que par celui qui les combat.

Je tiens également à dire dès le début que je n'entends pas abuser de l'hospitalité que vous m'avez spontanément offerte en poursuivant ici une polémique qui vous causerait d'autres ennemis et vous forcerait peut-être à entendre d'autres conférenciers. Si, au cours de mes remarques, quelques personnes se croient particulièrement visées, on aura la bienveillance de se rappeler que j'ai eu la même impression il n'y a pas très longtemps.

En octobre dernier, j'ai parlé de fierté nationale devant un auditoire québécois. C'est ce qui vous a valu, semble-t-il, une conférence qui a fait quelque bruit. Des pages les plus sombres, les plus misérables de notre histoire, j'ai voulu dégager une leçon de fierté que nous donnons dans leur comportement et sous leurs haillons les 60,000 colons français abandonnés sur les bords du Saint-Laurent en 1760; leçon de fierté et aussi de fidélité farouche à leur foi, à leur langue, à leur caractère français qu'il faut tirer de ces heures sombres, sans éclat et sans gloire, où nos pères ont repoussé la tentation des honneurs grossièrement payés, pour garder vivante la flamme de la civilisation catholique et française.

Cette leçon de fierté nous a valu pas un retour aux tristes conditions de la vie de nos pères durant ces terribles années; elle n'oblige personne à être pauvre, obscur ou ignorant en 1940. Elle nous impose cependant le devoir de ne rien laisser s'effriter du dépôt sacré reçu des anciens... Elle affirme avec une saisissante autorité les obligations que nous avons assumées envers notre patrie et notre race. Elle proclame que nous devons défendre et protéger la foi, lumière de notre civilisation, la langue, sauvegarde de notre caractère ethnique, les traditions, garanties vivantes de vie nationale.

Cette leçon qu'il devient nécessaire de rappeler durant les heures décevantes que nous vivons ne vient pas en conflit avec le devoir de l'heure présente.

Et ces devoirs, nous ne les avons jamais ecartés. En 1774, en 1813, en 1914, et depuis 1939, nous avons été les premiers défenseurs de la Couronne britannique en ce pays. Et de cela aussi nous avons raison d'être fiers.

Nous pouvons donc causer entre nous des mesures de vigilance nécessaires à la survie française en Amérique du Nord sans que personne ait raison de s'inquiéter. Ce sont là des sujets qui nous concernent seuls.

Les menaces de l'heure présente

Durant les quelques minutes à ma disposition, je voudrais vous parler d'abord des menaces de l'heure présente. Vous dire ensuite ce que doit être, pour les écartés, l'éducation de l'enfant par l'école; vous faire connaître la situation actuelle de l'enseignement dans notre province à ce sujet, et faire voir enfin les dangers des réformes qu'on voudrait suggérer. Voilà le cadre de mes remarques.

Le temps des luttes constitutionnelles est passé. Nous jouissons aujourd'hui des libertés nécessaires, encore devons-nous nous en servir et ne pas laisser prescrire par le non-usage la reconnaissance des droits que nous avons obtenus.

La lutte n'est plus contre l'oppression du vainqueur; il faut la faire contre les faits, contre un ennemi plus insidieux, plus dangereux: l'assimilation anglaise et américaine. Nous ne voulons livrer bataille à personne. Nous n'en voulons à personne. C'est contre les lois naturelles de l'attraction et de l'infiltration de l'anglais, que le fait de notre isolement sur ce continent nous joue contre nous, qu'il faut nous prémunir.

Dans la vie économique, sociale, commerciale, une mentalité contraire à celle que nous devons avoir, une conception de la vie opposée à celle que notre esprit français nous suggère, des mœurs nouvelles, par certains côtés attirantes, mais qui affaiblissent les traditions anciennes et sévères de nos pères, tout cela travaillé à nous faire entrer dans le moule standardisé du citoyen d'Amérique formé dans le matérialisme et l'agnosticisme.

J'ai l'honneur de parler à l'élite de Montréal. Je sais que vous vous intéressez aux choses de l'esprit, aux problèmes de l'éducation. Vous avez, j'en suis convaincu, depuis longtemps déjà pressenti ces dangers mortels qui viennent précisément de ce que nous consistons en un noyau unique de 3 à 4 millions, perdus au milieu d'une population de 130 millions de gens qui ne parlent pas notre langue, n'ont pas nos croyances et ne partagent pas notre mentalité.

Je sais qu'il y en a parmi nous, et je veux bien que plusieurs soient sincères, qui croient que cette infériorité numérique nous commande de parler le plus possible notre langue française, pour qu'il ressemble à s'y méprendre à un visage anglais ou américain.

Sans doute, nous devons nous entendre avec ceux-là que la Providence a placés autour de nous et dont le nombre et la puissance pour-

raient nous écarter. Mais c'est précisément parce que nous sommes un contre cinq qu'il nous faut surveiller l'entrée de notre maison afin d'empêcher qu'elle soit envahie par l'étranger, qu'il est nécessaire d'être intrusants en tout ce qui regarde la langue, les traditions, la culture. La seule bonne entente que l'on puisse honnêtement désirer prévaloir, c'est que chacun garde son caractère et le reste juste des moyens propres à conserver son caractère distinctif.

Les mouvements dont l'inspiration repose sur le ressentiment et le mépris des autres sont condamnables et stériles, mais également condamnables sont ceux-là des nôtres qui ne perdent aucune occasion de dénigrer les leurs, de dire que tout est fait pour et vulgaire chez les leurs, alors que tout est beau, admirable et digne d'imitation servile chez les autres.

L'éducation par l'école

Parlant de ce danger de l'assimilation, il faut parler de l'éducation de l'enfant par l'école. Je ne suis qu'un profane en la matière mais je dois avouer qu'après avoir entendu certains demi-savants, certains arrivistes mal dégrossis, écrire et discuter avec suffisance sur les problèmes de l'éducation, je me sens plus à l'aise pour vous dire toute ma pensée.

Il ne faut pas perdre de vue, dans l'examen de cette question, certaines idées maîtresses.

Il y a en Amérique du Nord un fait français dont l'existence a été assurée par la vigilance de ceux qui nous ont précédés. Nous devons protéger avec le même souci l'œuvre essentielle de la formation de nos enfants à l'école.

On demandera à l'école deux choses: qu'elle fournisse, en premier lieu, à l'enfant la formation intellectuelle; qu'elle lui communique ensuite, mais ensuite seulement, les connaissances pratiques dont il aura besoin pour réussir dans la vie, pour devenir une compétence dans sa profession, son art ou son métier.

L'œuvre première de l'école sera donc d'ouvrir l'intelligence de l'enfant aux choses de l'esprit. C'est par l'étude de sa langue maternelle que l'esprit de l'enfant s'éveille aux réalités. Il apprendra à penser, à raisonner, à ordonner ses idées, à se souvenir. Et si on ne veut pas que demain il soit un être hybride, sans caractère distinctif, sans convictions religieuses ou nationales, qui se trahira à la remarque de tous les apaisés et de tous les neutres, on lui apprendra d'abord à penser en français, à raisonner, à ordonner ses idées, à se souvenir, en français, ce qui constitue une discipline de l'esprit unique au monde.

Notre langue seconde, l'anglais

On demandera également à l'école de procurer à l'enfant des connaissances pratiques, et parmi ces connaissances pratiques qui doivent lui être communiquées se trouve, en ce pays, l'enseignement d'une langue seconde: l'anglais.

Il faut apprendre l'anglais dans la mesure de nos besoins probables, mais il ne faut pas que l'enseignement de cette langue seconde, connaissance d'ordre pratique, altère en quoi que ce soit la formation intellectuelle de l'enfant.

On enseigne l'anglais chez nous. On l'enseigne dans nos écoles primaires, dans nos collèges classiques, dans nos écoles spécialisées. Il ne faut pas se méprendre sur le fond de ce débat. Personne n'a jamais demandé de diminuer l'enseignement de l'anglais tel qu'il se donne aujourd'hui, dans la province.

Quel est cet enseignement? L'anglais est une matière essentielle au programme du baccalauréat de nos collèges classiques. Il prend une importance considérable dans les études de nos collèges commerciaux, et comme l'écrivait fort justement un journaliste de talent: "Sauf des méthodes d'enseignement qui pourraient être améliorées ici et là, les jeunes gens qui sortent des écoles spécialisées ont en l'occasion d'apprendre, s'ils ont voulu faire l'effort personnel nécessaire, tout ce que l'école peut leur montrer en fait d'anglais. Il ne leur manque que ce qui ne s'acquiert pas à l'école, même si on y met dix ou quinze ans d'étude: la pratique."

L'anglais est aussi enseigné dans nos écoles primaires. Mais ici, souvenons-nous, avec Henri Bouchard, que: "À l'école primaire, le but essentiel est de former l'âme, et la spécialisation n'y a pas sa place avant le cours primaire supérieur."

Dans le programme d'enseignement officiel de l'école primaire, élémentaire et complémentaire, approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, je lis ce qui suit: "L'école primaire, sans vouloir pousser ni trop loin, ni trop haut, l'enseignement et l'étude de cette langue, se doit à elle-même, comme elle doit aux enfants qui lui sont confiés, de leur en communiquer une connaissance suffisante."

Ce programme décréte que, dans ces classes de nos écoles primaires, on consacre à l'anglais trois heures par semaine, soit le tiers du temps accordé au français, et une demi-heure de plus que pour l'enseignement religieux.

Je suis disposé, pour ma part, à accepter dans cette matière l'autorité du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ou siège l'épiscopat de notre province, qui, sur une recommandation d'une commission spéciale chargée d'étudier la question, adoptait le 11 décembre 1940 le règlement suivant: "L'enseignement de l'anglais commence en même année (ancienne) que le français, et sera loisible au Surintendant de considérer le besoin particulier de chaque municipalité et d'autoriser la Commission scolaire à anticiper ou à différer de deux ans, selon le cas, l'enseignement de l'anglais dans les écoles publiques."

Ce règlement est-il observé? Ce programme est-il suivi? En 1941, une enquête a été faite à la demande du Comité catholique dans nos écoles primaires, et le rapport de cette enquête, communiqué au Surintendant de l'Instruction publique, le 23 avril 1941, justifie la conclusion suivante:

"L'anglais est enseigné dans la province de Québec, en conformité avec le règlement actuel du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, dans les 1,454 municipalités où l'enquête a porté."

Un témoignage de M. Alexandre Taschereau

Si les autorités compétentes ont la responsabilité de l'enseignement que nous sont satisfaites, qui donc a le droit de se plaindre? On pourra évidemment mettre en doute l'autorité du Conseil de l'Instruction publique, réclamer un ministre de l'Instruction publique, révéler des luttes un peu oubliées qui remettront en vedette des personnages bien connus. Un ancien premier ministre de cette province, l'honorable Alexandre Taschereau, exprimait le 2 juin 1921 une opinion qui demeure juste:

"Je le déclare catégoriquement, ce serait une erreur de changer nos organisations scolaires qui sont aussi sages que progressives. N'aguer, il a été question d'abolir le Conseil de l'Instruction publique. Pour ma part, je m'opposerais toujours à ce changement que rien ne justifie. Croit-on, ajoutait-il, que les hommes politiques qui sont amenés au pouvoir par la faveur populaire, et qui en sont aussi subitement éloignés, pourraient remplacer efficacement les membres du Comité de l'Instruction publique qui ont acquis par des années d'étude et de travail une compétence spéciale et une grande expérience des choses scolaires?"

Une boutade dont on fait un programme

On m'a reproché avec assez d'injustice d'avoir rapporté le mot de Mgr LaFlèche:

"Parlez l'anglais si vous le voulez, mais pour l'amour de Dieu, parlez-le mal!"

Comme si tout le monde n'avait pas parfaitement réalisé qu'il s'agissait d'une boutade par laquelle le Grand Evêque Patriote disait que toujours l'anglais devait rester pour l'anglais de seconde et que, même en la parlant, nous devions faire sentir que nous ne parlions pas notre langue maternelle. Ceux qui ont voulu voir là un programme et comprendre qu'il fallait s'y conformer en enseignant mal l'anglais sont plus qualifiés pour surveiller les ponts de péage que pour parler d'éducation.

Sans doute, l'anglais n'est pas matière d'enseignement dans les basses classes et cela n'est pas recommandé par tous les éducateurs. Le Conseil pédagogique des Ecoles Catholiques de Montréal, dans un rapport soumis à cette Commission le 3 août 1940, exprime à ce sujet une opinion qui s'impose par l'autorité et la compétence de ceux qui la formulent.

S'appuyant sur les témoignages de pédagogues et de psychologues des grands pays civilisés, le Conseil pédagogique établit de façon claire et convaincante que l'enseignement d'une langue seconde ne doit pas commencer avant une connaissance suffisante de la langue maternelle; que cette connaissance n'existe vraisemblablement pas chez nous avant la sixième année, et que toute dérogation à cette règle est non seulement mauvaise au point de vue intellectuel et général, mais n'est pas avantageuse pour l'étude de la langue seconde.

L'avis de sir Lomer Gouin

A ces injures gratuites qui dénotent bien la tendance de ceux qui, sous le couvert d'une campagne pour l'enseignement de l'anglais, veulent payer la route aux réformes qu'ils gardent en réserve, on me permettra de rappeler la déclaration que sir Lomer Gouin, qui n'a jamais passé pour un ultra-montain, faisait en 1922, à l'Assemblée législative de Québec:

"Tout en étant loin encore de but vers lequel nous devons tendre", disait-il, "nous pouvons dire que notre système d'enseignement est au moins égal à celui des autres provinces. Ce que nous avons malheureusement chez nous, et ce que ces derniers n'ont pas chez eux, ce que nous avons de trop et que nous ne leur souhaitons pas d'avoir, ce sont des déformateurs de profession et de vocation qui croient rendre service à leur province et à leur race en écrivant contre elles les plus vilaines calomnies."

Il y a des gens qui ont entendu sir Lomer leur adresser ces paroles, qui vivent encore. Qu'ils se demandent s'ils ne viennent pas de les mériter une seconde fois.

Pour devenir domestiques... Tout en se défendant de vouloir altérer notre formation française, on réclame une instruction populaire pratique pour que nous puissions être, dans notre propre province: serre-freins, contrôleurs de wagon de chemin de fer, peagers, conducteurs de taxis; et nos filles; servantes, gardes-malades et sténographes. Cette énumération qu'on nous a faite ici et qui offrirait à notre peuple la récompense inespérée d'un bilinguisme intégral, me laisse froid. Je suis de ceux qui ont pour les nôtres d'autres ambitions et qui croient que ce qui nous a permis de durer comme groupe français jusqu'à aujourd'hui, c'est encore plus l'habitant canadien-français que le chauffeur de taxi.

Nous sommes donc des gens qui nous ne savons pas l'anglais, affirmé-ont. Apprenons-le et nos problèmes économiques seront résolus.

M. Damien Bouchard s'est réfuté lui-même

Notre infériorité économique provient de causes plus profondes et qu'il n'est permis à personne d'ignorer. Elle vient d'abord du fait que nous descendons de nos pères qui ont voulu rester pauvres pour demeurer Français. Elle vient en second lieu de ce que chez nous, depuis cinquante ans et plus, on a cédé à l'étranger les seules richesses dont nous avions repris le contrôle avec le Pacte Fédéral: Nos richesses naturelles. Elle vient en troisième lieu de ce qu'après avoir dépouillé notre peuple de ses richesses au profit du capital étranger, on a permis la création et l'existence de monopoles où les nôtres n'ont rien à faire.

Plus d'anglais — moins de français Voudrait-on modifier le programme pour qu'on y enseigne plus d'anglais dans nos écoles primaires? Un journal d'une "petite ville presque exclusivement canadienne-française", "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", souligne le danger d'une telle réforme:

"Les programmes sont déjà surchargés. Si on y ajoute encore", écrit M. Bernard dans ce journal, le 26 décembre 1941, "ce sera le désastre."

"Si l'on élargit pour donner plus d'importance à l'anglais, c'est de français qui en souffrira. Or, l'enseignement du français, tel que donné dans le primaire, même dans le primaire supérieur, est déjà insuffisant."

On a affirmé devant vous que ce bilinguisme intégral ne devait en aucune façon nuire à l'enseignement du français. Ce n'est pas une diminution de l'enseignement de français que l'on désire. D'ailleurs, que désire-t-on? Suggère-t-on une réforme précise? Vous a-t-on exposé un changement pratique qu'il

faudrait faire, soit dans les programmes, soit dans l'enseignement? On s'en est prudemment gardé. On s'est contenté de protester contre un appel à la vigilance, qui trouble les endormeurs dans leur travail. On a voulu geler ceux qui proclament que, faibles, peu nombreux et peu riches, nous devons rester debout et éveillés pour empêcher l'infiltration étrangère et maladroite de réduire au silence les colons qui dans nos rangs voudraient prêcher le compromis et l'abandon.

Un personnage important de notre monde politique déclarait un jour: "Si nos gouvernements avaient amené nos pouvoirs d'eau et avaient construit nos lignes principales de transmission, quel est celui qui peut prétendre que le gouvernement n'aurait pas donné aux ingénieurs, aux entrepreneurs et aux ouvriers canadiens-français leur part légitime du travail dans ces entreprises qui ont coûté des milliards et des centaines de milliers? Si nos villes et nos municipalités eussent contrôlé la distribution et la vente de l'électricité, comme elles le font à l'heure actuelle de l'administration de notre aqueduc, qui peut prétendre que les administrateurs, les ingénieurs et les chefs de personnel, formés par nos collèges et nos universités, ne trouveraient pas du travail qui leur manque à l'heure actuelle, travail dont la partie la plus rémunératrice est faite par des personnes d'une origine étrangère à la nôtre parce que nos ressources hydro-électriques, grâce à notre système particulier de richesse, sont passées en d'autres mains?"

La régie publique nous aurait donc donné ce que notre race est privée au grand détriment de cette partie de ceux d'entre nous qui se sont formés dans nos superbes maisons d'éducation, d'instruction secondaire ou spécialisée, pour occuper une position supérieure dans toutes les sphères de notre activité financière, commerciale et industrielle.

Le personnage important qui parlait en ces termes, était l'honorable T.-D. Bouchard, suivant son journal, le *Clairon de Saint-Hyacinthe*, du 15 juin 1934.

La connaissance de l'anglais n'est pas un remède aux maux économiques dont nous souffrons. Ce dont nous avons besoin, c'est de compétences techniques plus nombreuses. C'est dans nos écoles supérieures, dans nos universités que cette formation doit se donner, et c'est là qu'on la trouve.

Parlant de mon coin de terre, de ma région québécoise, laissez-moi vous dire que la vieille Université Laval, avec son Ecole Supérieure de Commerce, son Ecole Normale Supérieure, son Ecole des Mines, sa Faculté des Sciences, sa Faculté d'Agriculture, son Ecole des Pêcheries, et peut-être demain son Ecole d'Electricité, continue d'ouvrir la voie.

Le mythe de la grève au ralenti

On reprochait hier à nos institutions d'enseigner trop de catéchisme et pas assez d'arithmétique; d'enseigner trop de latin et trop de philosophie. On leur reproche aujourd'hui de faire la grève au ralenti. Faisaient-ils la grève au ralenti les Curés de chez nous qui, durant les quarante ans qui ont suivi la Conquête, ont transformé en écoles primitives les asiles qui leur servaient de presbytères? Faisaient-ils la grève au ralenti les prêtres et les religieux qui, après 1760, devant la disette de livres français, recopiaient à la main les manuels scolaires pour que les mêmes disciplines soient maintenus et la gloire duquel le peuple a son passé?

Faisait-il la grève au ralenti ce Clergé canadien-français qui, dans un pays pauvre et ruiné, a créé l'enseignement secondaire et supérieur que dispensent aujourd'hui 297 écoles supérieures, 26 collèges classiques, 24 écoles normales? L'ont-ils faite, la grève au ralenti ces évêques et ces prêtres qui nous ont donné deux Universités et les ont fait vivre jusqu'au jour tardif d'autres, ont enfin ressé que les laïques avaient tout de même des obligations dans ce domaine?

L'ont-elles faite, la grève au ralenti ces admirables communautés qui, depuis Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys, forment des femmes et des mères dont l'Instruction, l'éducation et la formation intellectuelle ne sont pas dépassées sur ce continent?

Fait-il la grève au ralenti ce religieux éminent qui est l'honneur de sa communauté et la gloire du Canada français, le Révérend Frère Marie-Victorin, qui, au prix de tant de misère et de tant d'ennuis, fonda l'Institut Botanique de votre Université et organisa le Jardin Botanique de Montréal?

L'avis de sir Lomer Gouin

A ces injures gratuites qui dénotent bien la tendance de ceux qui, sous le couvert d'une campagne pour l'enseignement de l'anglais, veulent payer la route aux réformes qu'ils gardent en réserve, on me permettra de rappeler la déclaration que sir Lomer Gouin, qui n'a jamais passé pour un ultra-montain, faisait en 1922, à l'Assemblée législative de Québec:

"Tout en étant loin encore de but vers lequel nous devons tendre", disait-il, "nous pouvons dire que notre système d'enseignement est au moins égal à celui des autres provinces. Ce que nous avons malheureusement chez nous, et ce que ces derniers n'ont pas chez eux, ce que nous avons de trop et que nous ne leur souhaitons pas d'avoir, ce sont des déformateurs de profession et de vocation qui croient rendre service à leur province et à leur race en écrivant contre elles les plus vilaines calomnies."

Il y a des gens qui ont entendu sir Lomer leur adresser ces paroles, qui vivent encore. Qu'ils se demandent s'ils ne viennent pas de les mériter une seconde fois.

Pour devenir domestiques...

Tout en se défendant de vouloir altérer notre formation française, on réclame une instruction populaire pratique pour que nous puissions être, dans notre propre province: serre-freins, contrôleurs de wagon de chemin de fer, peagers, conducteurs de taxis; et nos filles; servantes, gardes-malades et sténographes. Cette énumération qu'on nous a faite ici et qui offrirait à notre peuple la récompense inespérée d'un bilinguisme intégral, me laisse froid. Je suis de ceux qui ont pour les nôtres d'autres ambitions et qui croient que ce qui nous a permis de durer comme groupe français jusqu'à aujourd'hui, c'est encore plus l'habitant canadien-français que le chauffeur de taxi.

Nous sommes donc des gens qui nous ne savons pas l'anglais, affirmé-ont. Apprenons-le et nos problèmes économiques seront résolus.

M. Damien Bouchard s'est réfuté lui-même

Notre infériorité économique provient de causes plus profondes et qu'il n'est permis à personne d'ignorer. Elle vient d'abord du fait que nous descendons de nos pères qui ont voulu rester pauvres pour demeurer Français. Elle vient en second lieu de ce que chez nous, depuis cinquante ans et plus, on a cédé à l'étranger les seules richesses dont nous avions repris le contrôle avec le Pacte Fédéral: Nos richesses naturelles. Elle vient en troisième lieu de ce qu'après avoir dépouillé notre peuple de ses richesses au profit du capital étranger, on a permis la création et l'existence de monopoles où les nôtres n'ont rien à faire.

Un personnage important de notre monde politique déclarait un jour: "Si nos gouvernements avaient amené nos pouvoirs d'eau et avaient construit nos lignes principales de transmission, quel est celui qui peut prétendre que le gouvernement n'aurait pas donné aux ingénieurs, aux entrepreneurs et aux ouvriers canadiens-français leur part légitime du travail dans ces entreprises qui ont coûté des milliards et des centaines de milliers? Si nos villes et nos municipalités eussent contrôlé la distribution et la vente de l'électricité, comme elles le font à l'heure actuelle de l'administration de notre aqueduc, qui peut prétendre que les administrateurs, les ingénieurs et les chefs de personnel, formés par nos collèges et nos universités, ne trouveraient pas du travail qui leur manque à l'heure actuelle, travail dont la partie la plus rémunératrice est faite par des personnes d'une origine étrangère à la nôtre parce que nos ressources hydro-électriques, grâce à notre système particulier de richesse, sont passées en d'autres mains?"

La régie publique nous aurait donc donné ce que notre race est privée au grand détriment de cette partie de ceux d'entre nous qui se sont formés dans nos superbes maisons d'éducation, d'instruction secondaire ou spécialisée, pour occuper une position supérieure dans toutes les sphères de notre activité financière, commerciale et industrielle.

Le personnage important qui parlait en ces termes, était l'honorable T.-D. Bouchard, suivant son journal, le *Clairon de Saint-Hyacinthe*, du 15 juin 1934.

La connaissance de l'anglais n'est pas un remède aux maux économiques dont nous souffrons. Ce dont nous avons besoin, c'est de compétences techniques plus nombreuses. C'est dans nos écoles supérieures, dans nos universités que cette formation doit se donner, et c'est là qu'on la trouve.

Parlant de mon coin de terre, de ma région québécoise, laissez-moi vous dire que la vieille Université Laval, avec son Ecole Supérieure de Commerce, son Ecole Normale Supérieure, son Ecole des Mines, sa Faculté des Sciences, sa Faculté d'Agriculture, son Ecole des Pêcheries, et peut-être demain son Ecole d'Electricité, continue d'ouvrir la voie.

Une invention du fanatisme et de l'ignorance

On répète peut-être que tout ceci n'intéresse que les gens riches, que l'élite. C'est en effet à former une élite qu'il faut travailler, et une élite qui ne reculera jamais, mais qui avancera toujours. Il faut ajouter que dans notre pays il n'y a pas, et il n'y a jamais eu de caste ou de

classe privilégiée en matière d'instruction. Le fanatisme et l'ignorance seuls peuvent expliquer cette injustice et cette fausseté de prétendre que chez nous on a réservé l'instruction aux riches pour en priver les pauvres. Regardons autour de nous. Nos chefs politiques, nos professeurs, nos savants sont tous, à de rares exceptions près, sortis des classes populaires. Je connais peu de pays où l'instruction supérieure soit plus accessible à tous, quelle que soit la modicité de leurs ressources.

Nous ne deviendrons pas des Anglais parlant le français

Messieurs, je me permets de vous le répéter, notre devoir est de continuer à marcher dans la voie dure, pénible et douloureuse que nos aïeux ont choisie et où ils se sont engagés.

Quand la tourmente sera passée et que la paix reviendra sur l'univers épuisé et sanglant, notre continent sera envahi par la foule de ceux qui ne trouveront sur le sol déshérité de la vieille Europe ni le pain, ni la paix. Dans cette immigration massive, il n'y aura pas de Français.

Cette arrivée au Canada de capitaux, de financiers étrangers, de chefs d'industrie, suscitara des entreprises nouvelles, une activité soudaine et insérée. Ces chefs nouveaux du commerce, de la finance et de l'industrie ne seront pas français.

La France, la pauvre et chère France, meurtrie et saignante, verra tomber les barreaux de sa prison, mais elle aura contre elle, et nous aurons contre nous, le ressentiment, la rancœur, quand ce ne sera pas la haine, de ceux qui lui reprocheront sa défaite ou sa faiblesse. Est-il permis de penser que, pour rester fidèles, la voie ne sera pas dure, pénible et douloureuse?

Cependant, nous maintiendrons. Nous ne deviendrons pas des Anglais parlant le français. Nous maintiendrons tout de même sur cette terre d'Amérique la culture française que le premier ministre, M. Mackenzie King, à deux reprises déjà, nous a donné comme mission de perpétuer.

Nous maintiendrons les dures clartés que projette notre histoire sur les dangers de l'heure et les menaces de l'avenir.

Nous maintiendrons l'amour, le respect et le culte de la Langue française qui a apporté sur ce continent la lumière de la civilisation chrétienne et qui gardera sur nos lèvres la prohibé qui s'attache à son génie. Nous maintiendrons la vigilance dont nous devons entourer l'école de Québec afin que, conscients de leur infériorité numérique, nos enfants le soient également de ce qu'André Morize a appelé: "La valeur humaine éternelle de la civilisation et de la culture françaises".

Nous maintiendrons l'effort tous jours tendu vers une formation plus complète, vers une instruction technique plus perfectionnée, afin d'avoir des compétences plus nombreuses mais des compétences françaises qui soient l'orgueil et le soutien du groupe français et non pas des agents nouveaux de défection.

Nous maintiendrons et rétablirons s'il le faut les cadres de notre autonomie provinciale afin de ne pas sacrifier dans l'effacement de la mée actuelle ou dans l'ardeur des travaux de reconstruction les garanties et les sauvegardes qui protègent et assurent notre survivance.

Les Journées panlatines

C'est vendredi après-midi 2 h 30 que s'ouvrira au Cercle Uni-versitaire, les premières journées panlatines de Montréal. Ces journées, organisées par l'Union culturelle des Latins d'Amérique ont été placées sous le patronage de M. Adolphe Godbout, premier ministre du Québec et la présidence d'honneur de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal.

Tous les consuls latino-américains à Montréal ont été invités à participer aux diverses séances de ce congrès et la plupart ont manifesté leur désir de s'y trouver. Si ces journées, entre autres activités, de l'issue duquel le conseil général de Colombie à Montréal, M. Edmundo de Holte Costello, prononcera une causerie sur l'influence de français en Amérique du sud. Ces journées se termineront par un bal à caractère typiquement latin qui aura lieu au Cercle Universitaire le samedi soir, à 10 heures.

Aux éducateurs

Un texte à faire connaître et à faire aimer

Henri Bourassa à Notre-Dame

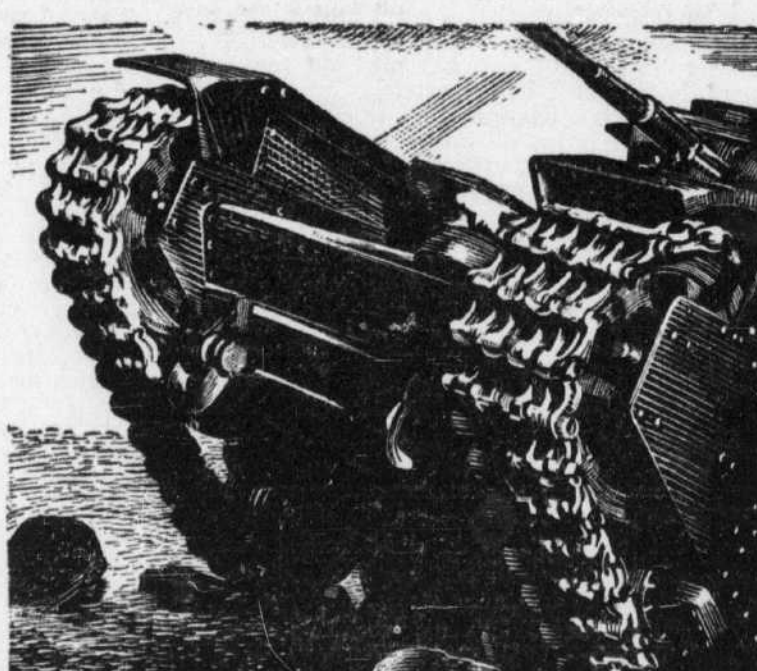
par le R. P. RACINE, S.J.

- Un texte vivant
- L'atmosphère de la lutte
- Les richesses oratoires du discours
- Les témoignages.

Collection Frangipani no 11. Brochure de 52 pages, avec portrait de M. Bourassa. Au comptoir .35; par la poste .40.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

LA CHIMIE AIDE À GAGNER LA GUERRE




Cette guerre où domine l'acier NE PEUT SE FAIRE SANS acide sulfurique

AUCUNE guerre du passé n'a exigé autant d'acier que la guerre présente, avec ses canons, ses navires, ses avions, ses chars, ses colonnes motorisées. C'est une guerre qui ne pourrait se gagner sans l'acier. Et cet acier se fabrique avec l'aide d'un auxiliaire généralement ignoré: l'acide sulfurique, dont le rôle consiste à enlever des pièces les ragostés causées par le forgeage et la recuite, afin de laisser des surfaces polies.

Depuis le début de la guerre, au Canada, les laboratoires de C-I-L à Hamilton et à Copper Cliff, Ontario, ont travaillé sans relâche à produire l'acide sulfurique requis par l'industrie métallurgique canadienne. C'est ainsi que la chimie industrielle construit à sa manière les cargos et les corvettes qui les protègent, les véhicules de transport et les chars d'assaut, les canons et les avions.

L'acide sulfurique est l'un des nombreux produits chimiques industriels de C-I-L indispensables à l'effort de guerre du Canada.



CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

Bourse de Montreal

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Compilation de la maison L.G. REAUBEN & CIE 61 St-Jacques, Montreal.

Le Curb de Montreal

Table of stock market data for the Montreal Curb market.

Bourse des Mines DE TORONTO

Table of stock market data for the Toronto Mines Exchange.

Cours fournis par la maison L.J. FORGET & CIE, 471, rue St-Francois-Xavier, Montreal.

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co, 360 St-Jacques ouest, Montreal.

Information agricole

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché: BEURRE, FROMAGE, POULETS VIVANTS, etc.

Bourse de New-York

Table of stock market data for the New York Exchange.

L.-J. FORGET & CIE, 471, rue St-Francois-Xavier, Montreal.

Mines non inscrites

Table of stock market data for non-listed mines.

COMMERCE ET FINANCE

La Bourse

(A.P. et C.P.) - La tendance était nettement à la baisse à l'ouverture du marché à Wall Street avec de nombreux reculs de quelques fractions de point.

Marché du bétail

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisent à 5,395 têtes.

Les nouvelles en raccourci

East Malartic: La production d'East Malartic Mines Ltd., serait évaluée pour 1941 à 82,851,224 t.

Marché des changes

De la Banque Canadienne Nationale: Service des relations étrangères.

Moyennes de la Bourse de Montréal

Table showing average stock market data for Montreal.

Moyennes des actions à New-York

Table showing average stock market data for New York.

Bourse de Calgary

Table showing average stock market data for Calgary.

Moyennes des obligations à New-York

Table showing average bond market data for New York.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Table showing average stock market data for Toronto.

Moyennes des obligations à New-York

Table showing average bond market data for New York.

Coopérative Fédérée de Québec

Avant été par la présente, donné à tous les membres actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec que l'assemblée générale annuelle aura lieu à l'hôtel Queen's Mountain, jeudi et vendredi, le 3 et 4 février 1942, à 10 heures du matin.

Coopérative Fédérée de Québec

Avant été par la présente, donné à tous les membres actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec que l'assemblée générale annuelle aura lieu à l'hôtel Queen's Mountain, jeudi et vendredi, le 3 et 4 février 1942, à 10 heures du matin.

Marché des vivres

Table of food market data for Montreal.

Cours des trusts fixes

Table of fixed trust market data.

Les céréales

Table of grain market data.

Fromage

Table of cheese market data.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES: HORACE LABRECQUE, COURTIER EN ASSURANCE.

AVOCATS: Antole Vanier, G.R. Guy Vanier, C.R. VANIER & VANIER.

ROYAL REMINGTON, UNDERWOOD: 1619 rue BLEURY, BE. 2518.

WISITAIN & FILS: 988 BOULEVARD ST-LAURENT, LES ENCADREURS MANUFACTURIERS.

CARON & CARON: Comptables Agrés - Chartered Accountants.

MEUBLES: Acheter chez Marcotte 3906, ONTARIO EST, près Orléans CH. 9628.

OPTOMETRISTES OPTICIENS: Spécialité: LIAISON 5544, EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES.

P.-A. GAGNON & CIE: P.-A. Gagnon, C.A. - René Gagnon, C.A. Comptables agréés.

REMBOURSEURS-MATELASSIERS: BOYER Limitée, Spécialité: meubles et matelas sur commande.

Hurtubise & Hurtubise: Léon-A. Hurtubise, C.P.A. - Gérard Hurtubise, C.P.A.

Compagnie d'Assurance sur la Vie: NARCISSE DUCHARME, PRÉSIDENT.

LA VIE SPORTIVE

Strangler Lewis a pu triompher de Jim Henry

Le promoteur Eddie Quinn a donné sa première séance de lutte de la saison hier soir au Forum mais les quelques milliers de personnes présentes n'ont pas été émerveillées par les exhibitions données car sous le rapport de lutte la soirée a été pratiquement nulle.

Le retour à l'arène de Strangler Lewis avait eu pour effet de susciter un certain intérêt et une curiosité car on voulait se rendre compte de la valeur présente de l'ancien champion des poids lourds et les spectateurs ont pu constater que le vétéran de l'arène est encore solide et qu'il peut tenir tête à des adversaires bien plus jeunes que lui et l'ancien protégé de Sandow a eu raison de Jim Henry avec facilité car c'est en moins de huit minutes que Lewis a triomphé de l'ancien lutteur masqué.

Les prises scientifiques de la lutte ont été plutôt rares au cours de ce match qui était la principale attraction de la soirée car dès le commencement des hostilités Henry tenta de rudooyer son rival et il lui porta quelques coups assez bien appliqués mais sans pouvoir cependant ébranler l'étranger. Ed ne voulut pas s'en laisser imposer par le colosse du Texas et il porta des coups d'avant-bras qui eurent pour effet d'étourdir Jim et Lewis eut vite raison de son adversaire en lui appliquant sa fameuse prise de tête. L'arbitre Murray déclara Lewis vainqueur car le match n'était limité qu'à une seule chute.

Lou Thesz a réussi à obtenir la victoire sur Roland Kirshenmeyer dans l'autre finale lorsque ce dernier fut disqualifié par l'arbitre pour avoir eu recours à des tactiques jugées déloyales. Thesz fut fort malmené par Roland et finalement il fut lancé hors de l'arène. De peine et de misère il tenta de revenir dans l'arène mais il en fut empêché par Kirshenmeyer et c'est alors que l'arbitre sévit.

Le match Steve Casey-Earl McCready fut sans contredit le plus intéressant de la soirée car ces deux athlètes s'efforcèrent à se limiter aux prises savantes du genre libre et après avoir bataillé à chance égale pendant trente minutes la rencontre fut déclarée nulle. Les deux poids lourds furent vivement applaudis.

Dans les autres combats à l'affiche Ed Don George eut facilement raison de George Pavish en le battant en moins de huit minutes tandis que Bob Lortie et Al Korman, deux athlètes locaux, furent disqualifiés par l'arbitre Frank Saxon lorsqu'ils tombèrent hors de l'arène.

Dans la Ligue Métropolitaine

Les clubs de la Ligue Métropolitaine de Hockey continueront leurs activités ce soir à l'Arène de Lachine alors que deux parties seront disputées et l'on anticipe une assistance fort considérable car les rencontres à l'affiche suscitent beaucoup d'intérêt.

Ce n'est pas tant le fait que le circuit Meunier a deux meneurs sur un pied d'égalité en première position qui intéresse les amateurs de hockey de Lachine et les partisans de la Ligue Métropolitaine; dans le deuxième tiers de la campagne 1941-42 on nous promet des surprises. Certaines additions aux agglomérations régulières ayant été jugées par des rivaux avec une certaine rigueur, on ne se gêne pas pour dire que l'on va prendre incessamment des mesures pour renforcer les unités du circuit. Plusieurs clubs ont été considérablement renforcés depuis quelque temps.

Ainsi les Castors de Lachine, qui sont actuellement en 4e position, mais avec 4 points seulement de moins que les leaders, rencontreront ce soir, à l'Arène de Lachine, le club de la Sauvegarde qui se fit battre par le Couvrette-Sauriol. Ils ont été renforcés eux aussi et ils sont impatients de démontrer aux amateurs de leur ville qu'ils restent toujours candidats au championnat du circuit Meunier.

Ce sera la seconde partie de ce soir à l'intéressant programme qu'offrira la Ligue Métropolitaine de hockey. La première opposera le club de Ville LaSalle au C.O.T.C. Mont-Saint-Louis.

Les Militaires sont en 2e position et le Ville LaSalle est en dernière place mais les choses peuvent changer bientôt. Les Castors jouent ce soir et joueront dimanche et mercredi prochains. Le Ville LaSalle est un autre club qui comme les Castors de Lachine fait preuve du plus bel optimisme. Ses joueurs ont pratiqué ferme depuis quelque temps et veulent dès ce soir remporter une belle victoire sur leurs rivaux du Mont-Saint-Louis.

Dans le total des buts comptés, Lavoie domine le classement avec 30, soit dix de plus que Léger, du Joliette.

Noseworthy, des Rapides de Lachine, est le joueur qui a purgé le plus grand nombre de punitions, soit 41 minutes.

Dans la seule partie au programme de ce soir le club Montréal rendra visite aux Cyclones de Joliette.

Classement des compteurs:

| Joueur | B | A | P | M |
|-------------------------|----|----|----|----|
| Lavoie, Shawinigan | 30 | 16 | 46 | 27 |
| Bastien, Valleyfield | 16 | 24 | 40 | 8 |
| Gauthier, Lachine | 22 | 15 | 37 | 30 |
| Léger, Joliette | 20 | 14 | 34 | 36 |
| Calhoun, Shawinigan | 5 | 28 | 33 | 20 |
| Gauthier, Shawinigan | 18 | 12 | 30 | 14 |
| Forget, Lachine | 16 | 13 | 29 | 30 |
| Burr, Joliette | 11 | 17 | 28 | 14 |
| Joannette, Valleyfield | 13 | 14 | 27 | 28 |
| Cadorette, Lachine | 9 | 17 | 26 | 15 |
| Laframboise, Shawinigan | 15 | 14 | 22 | 18 |
| Bernard, Joliette | 9 | 15 | 24 | 17 |
| Daid, Joliette | 15 | 8 | 23 | 11 |
| Rayon, Lachine | 8 | 15 | 23 | 8 |
| Paquet, Valleyfield | 6 | 18 | 24 | 21 |
| Boyer, Valleyfield | 6 | 16 | 22 | 33 |
| Olafu, Shawinigan | 6 | 14 | 22 | 18 |
| Vallancourt, Shawinigan | 9 | 12 | 21 | 21 |
| Pilon, Shawinigan | 9 | 12 | 21 | 8 |
| Taylor, Shawinigan | 11 | 13 | 21 | 19 |
| Whitehead, Lachine | 9 | 12 | 21 | 21 |
| Armand, Valleyfield | 8 | 11 | 19 | 0 |
| Desautels, Joliette | 7 | 12 | 19 | 4 |
| Landon, Valleyfield | 8 | 11 | 19 | 8 |
| Raymond, Shawinigan | 1 | 16 | 17 | 30 |
| Kelly, Joliette | 6 | 11 | 17 | 4 |
| Thériault, Lachine | 8 | 8 | 16 | 12 |
| Blake, Shawinigan | 8 | 7 | 15 | 12 |
| Lévesque, Joliette | 7 | 8 | 15 | 8 |
| Cormier, Lachine | 7 | 6 | 13 | 2 |
| Lafontaine, Lachine | 3 | 10 | 13 | 20 |
| Alberts, Joliette | 3 | 10 | 13 | 20 |
| Cadieux, Valleyfield | 9 | 3 | 12 | 14 |
| Beau, Joliette | 6 | 12 | 12 | 20 |
| Archambault, Joliette | 3 | 8 | 11 | 2 |
| Rosette, Joliette | 3 | 9 | 12 | 18 |
| Hébert, Shawinigan | 1 | 9 | 10 | 37 |
| Bergeron, Shawinigan | 2 | 8 | 10 | 38 |
| Slater, Valleyfield | 7 | 2 | 9 | 53 |
| McNicholl, Montréal | 8 | 1 | 9 | 3 |
| Marke, Joliette | 3 | 6 | 9 | 0 |
| Arand, Joliette | 1 | 7 | 8 | 28 |
| Brown, Lachine | 3 | 6 | 8 | 10 |
| Deignan, Valleyfield | 3 | 5 | 8 | 36 |
| Tremblay, Joliette | 2 | 6 | 8 | 17 |
| Armand, Montréal | 2 | 5 | 7 | 0 |
| Prud'homme, Montréal | 1 | 6 | 7 | 4 |
| Moynihan, Montréal | 2 | 4 | 6 | 6 |
| Carignan, Lachine | 3 | 3 | 6 | 4 |
| Bellefleur, Lachine | 2 | 4 | 6 | 16 |
| Bennett, Valleyfield | 2 | 4 | 6 | 8 |
| Depelteau, Valleyfield | 5 | 1 | 6 | 36 |
| Davis, Montréal | 3 | 1 | 4 | 8 |
| Hudson, Montréal | 3 | 1 | 4 | 8 |
| Noseworthy, Lachine | 3 | 1 | 4 | 41 |
| Ouellette, Montréal | 1 | 2 | 3 | 8 |
| Brennan, Montréal | 1 | 1 | 2 | 2 |

SAINT-LAURENT. Bats: Hartenstein; défenses: G. Gagnon et J.-M. Gagnon; centre: Pinard; ailes: G. Langlois et A. Langlois. Subs: Gauthier, Deslauriers, Clément, Hotte, Théoret, Dufour, Labelle. Arbitre: Paul Leduc, Q.A.H.A.

Les Rangers l'emportent sur les Bruins

Boston, 20 (P.A.) — Après avoir concédé une avance de 2 buts à leurs adversaires, les Rangers se sont ralliés pour compter 3 points à la 3e période et battre les Bruins de Boston 4-2 ici hier soir devant 14.900 amateurs.

Cette victoire laisse les Rangers sur un pied d'égalité avec les Bruins en première place de la N.H.L. La défaite est la première des Bruins à Boston depuis le 25 février 1941, lorsque les Rangers les avaient battus 2-0.

Les deux buts décisifs ont été comptés pendant qu'un joueur des Bruins purgeait une punition. Lynn Patrick a compté le 100e but de sa carrière pour égaliser à 2-2 dans la 3e minute de la dernière période, et 11 minutes plus tard, avec Art Jackson sur le banc des punitions, Alex. Shibicky a complété le point décisif.

Les Bruins ont ensuite tenté un ralliement, mais 5 minutes avant la fin Dit Clapper s'est attaqué à Art. Coulter et il a attrapé une punition majeure. Un peu plus tard Phil Watson a porté le résultat à 4-2 après une course de toute la longueur de la patinoire.

Lorsqu'une joute s'est terminée Coulter s'est dirigé vers le banc des punitions et il a repris sa bataille avec Clapper. Les deux combattants, entourés des joueurs des deux équipes, ont échangé des coups pendant une minute avant que les arbitres viennent les séparer.

Mill Schmidt a compté les deux buts des Bruins dans les 24 premières minutes de jeu, et Bryan Hextall, le premier compteur du circuit, a obtenu le premier point des Rangers. Hextall a aussi aidé Patrick à compter et il a porté son total à 32 points.

Alignement des équipes:
BOSTON — But, Brimsek; défenses: Hollett et Clapper; centre, Schmidt; ailiers: Bauer et Dumart; substituts: Cowley, Conacher, Wiseman, Crawford, D. Smith, A. Jackson, Hiller, Cain; H. Jackson.
RANGERS: Henry; Coulter et Pratt; Watson; Hextall et Patrick; Shibicky, M. Colville, N. Colville, Juzda, Heller, Warwick, C. Smith, Pike et Kuntz.
 Arbitres: Norman Lamport, Bill Cleary et Herb Gallagher.

Première période

| | |
|-------------------------------|------|
| 1. Boston, Schmidt | 8.35 |
| (Bauer et Dumart) | |
| Punitions: D. Smith 2, Pratt. | |

Deuxième période

| | |
|------------------------------|------|
| 2. Boston, Schmidt | 3.24 |
| 3. Rangers, Hextall (Watson) | 5.25 |
| Aucune punition. | |

Troisième période

| | |
|---|-------|
| 4. Rangers, Patrick (Hextall) | 2.33 |
| 5. Rangers, Shibicky | 13.56 |
| (M. Colville) | |
| 6. Rangers, Watson | 18.47 |
| Punitions: Coulter, Schmidt, A. Jackson, Clapper (majeure). | |

Jacques Lavoie est en tête de la ligue

Jacques Lavoie, du club Shawinigan, a pu conserver la tête des compteurs de la ligue Montréal, car d'après les statistiques fournies par le secrétaire du circuit Choquet, l'avant des Cataractes a une avance de six points sur son plus proche concurrent, Maurice Bastien, des Braves de Valleyfield, qui a lui-même une avance de trois points sur Gauthier du club Lachine.

Dans la seule partie au programme de ce soir le club Montréal rendra visite aux Cyclones de Joliette.

Classement des compteurs:

| Joueur | B | A | P | M |
|-------------------------|----|----|----|----|
| Lavoie, Shawinigan | 30 | 16 | 46 | 27 |
| Bastien, Valleyfield | 16 | 24 | 40 | 8 |
| Gauthier, Lachine | 22 | 15 | 37 | 30 |
| Léger, Joliette | 20 | 14 | 34 | 36 |
| Calhoun, Shawinigan | 5 | 28 | 33 | 20 |
| Gauthier, Shawinigan | 18 | 12 | 30 | 14 |
| Forget, Lachine | 16 | 13 | 29 | 30 |
| Burr, Joliette | 11 | 17 | 28 | 14 |
| Joannette, Valleyfield | 13 | 14 | 27 | 28 |
| Cadorette, Lachine | 9 | 17 | 26 | 15 |
| Laframboise, Shawinigan | 15 | 14 | 22 | 18 |
| Bernard, Joliette | 9 | 15 | 24 | 17 |
| Daid, Joliette | 15 | 8 | 23 | 11 |
| Rayon, Lachine | 8 | 15 | 23 | 8 |
| Paquet, Valleyfield | 6 | 18 | 24 | 21 |
| Boyer, Valleyfield | 6 | 16 | 22 | 33 |
| Olafu, Shawinigan | 6 | 14 | 22 | 18 |
| Vallancourt, Shawinigan | 9 | 12 | 21 | 21 |
| Pilon, Shawinigan | 9 | 12 | 21 | 8 |
| Taylor, Shawinigan | 11 | 13 | 21 | 19 |
| Whitehead, Lachine | 9 | 12 | 21 | 21 |
| Armand, Valleyfield | 8 | 11 | 19 | 0 |
| Desautels, Joliette | 7 | 12 | 19 | 4 |
| Landon, Valleyfield | 8 | 11 | 19 | 8 |
| Raymond, Shawinigan | 1 | 16 | 17 | 30 |
| Kelly, Joliette | 6 | 11 | 17 | 4 |
| Thériault, Lachine | 8 | 8 | 16 | 12 |
| Blake, Shawinigan | 8 | 7 | 15 | 12 |
| Lévesque, Joliette | 7 | 8 | 15 | 8 |
| Cormier, Lachine | 7 | 6 | 13 | 2 |
| Lafontaine, Lachine | 3 | 10 | 13 | 20 |
| Alberts, Joliette | 3 | 10 | 13 | 20 |
| Cadieux, Valleyfield | 9 | 3 | 12 | 14 |
| Beau, Joliette | 6 | 12 | 12 | 20 |
| Archambault, Joliette | 3 | 8 | 11 | 2 |
| Rosette, Joliette | 3 | 9 | 12 | 18 |
| Hébert, Shawinigan | 1 | 9 | 10 | 37 |
| Bergeron, Shawinigan | 2 | 8 | 10 | 38 |
| Slater, Valleyfield | 7 | 2 | 9 | 53 |
| McNicholl, Montréal | 8 | 1 | 9 | 3 |
| Marke, Joliette | 3 | 6 | 9 | 0 |
| Arand, Joliette | 1 | 7 | 8 | 28 |
| Brown, Lachine | 3 | 6 | 8 | 10 |
| Deignan, Valleyfield | 3 | 5 | 8 | 36 |
| Tremblay, Joliette | 2 | 6 | 8 | 17 |
| Armand, Montréal | 2 | 5 | 7 | 0 |
| Prud'homme, Montréal | 1 | 6 | 7 | 4 |
| Moynihan, Montréal | 2 | 4 | 6 | 6 |
| Carignan, Lachine | 3 | 3 | 6 | 4 |
| Bellefleur, Lachine | 2 | 4 | 6 | 16 |
| Bennett, Valleyfield | 2 | 4 | 6 | 8 |
| Depelteau, Valleyfield | 5 | 1 | 6 | 36 |
| Davis, Montréal | 3 | 1 | 4 | 8 |
| Hudson, Montréal | 3 | 1 | 4 | 8 |
| Noseworthy, Lachine | 3 | 1 | 4 | 41 |
| Ouellette, Montréal | 1 | 2 | 3 | 8 |
| Brennan, Montréal | 1 | 1 | 2 | 2 |

SAINT-LAURENT. Bats: Hartenstein; défenses: G. Gagnon et J.-M. Gagnon; centre: Pinard; ailes: G. Langlois et A. Langlois. Subs: Gauthier, Deslauriers, Clément, Hotte, Théoret, Dufour, Labelle. Arbitre: Paul Leduc, Q.A.H.A.

Partie nulle à St-Laurent

Dimanche dernier, le collège de Saint-Laurent recevait le Canadien Jr. Le score final fut de 5 à 5. Le jeu fut difficile pour les avants et surtout pour l'arbitre (1) à cause de la température massade.

Alignement des équipes:
CANADIEN JR. Bats: Amiais; défenses: Vincelette et Hamel; centre: Lajoie; ailes: Trotter et Normandin. Subs: Côté, Héron, Lesard, Desbiens, Harvey, Bellanger, Lauzon.
SAINT-LAURENT. Bats: Hartenstein; défenses: G. Gagnon et J.-M. Gagnon; centre: Pinard; ailes: G. Langlois et A. Langlois. Subs: Gauthier, Deslauriers, Clément, Hotte, Théoret, Dufour, Labelle. Arbitre: Paul Leduc, Q.A.H.A.

Le promoteur Eddie Quinn a donné sa première séance de lutte de la saison hier soir au Forum mais les quelques milliers de personnes présentes n'ont pas été émerveillées par les exhibitions données car sous le rapport de lutte la soirée a été pratiquement nulle.

Maxie Berger rencontrera Ray Robinson

New-York, 21 (P.C.) — Dans 7 années de boxe professionnelle au cours desquelles il a livré près de 100 combats, Maxie Berger, poids mi-moyen vétéran de Montréal, n'a jamais été mis hors de combat, et c'est le record qu'il mettra en jeu le mois prochain lorsqu'il rencontrera Ray Robinson, le nègre jamais vaincu de Harlem, considéré par plusieurs experts du pugilat comme le plus redoutable coqneur jamais vu depuis une décennie parmi les petits hommes.

Le promoteur Mike Jacobs a annoncé hier qu'il a fait signer contrat aux deux boxeurs pour un combat de 12 rondes qui aura lieu au Madison Square Garden le 20 février prochain, au lieu du combat entre Robinson et Freddie Cochrane, champion poids mi-moyen, qui n'a pas pu obtenir un assez long congé de la marine des Etats-Unis pour s'entraîner. 10 p.c. des recettes seront données au fonds pour la paralysie infantile.

Robinson a remporté sa plus importante victoire à date ici vendredi dernier lorsqu'il a mis Fritzie Zivic hors de combat dans le 10e assaut d'un combat qui devait en durer 12.

Le nègre est probablement le plus grand poids mi-moyen jamais vu depuis plusieurs années puisqu'il mesure un demi-pouce de moins que six pieds. Ancien danseur, Robinson danse littéralement dans l'arène, portant des coups des deux mains de toutes les directions.

Robinson n'a jamais été battu comme professionnel ni comme amateur. Il est professionnel depuis un peu plus d'un an et en cette espace de temps il a gagné 27 combats consécutifs, 21 par mise hors de combat. Comme amateur il a livré 89 combats, en gagnant 60 par K.O., dont 40 au premier assaut.

Berger a connu sa meilleure année en 1939 lorsqu'il a gagné 22 combats consécutifs sans connaître la défaite. L'été dernier, le Montréalais a connu un déclin lorsqu'il a perdu quatre combats, mais il a repris son aplomb à la fin de 1941 et dans sa dernière apparition au Garden il a vaincu Pete De Ruzza en 5 rondes. En tout et par tout, le Canadien a livré 97 combats depuis qu'il est devenu professionnel. Il en a gagné 75, 20 par mise hors de combat et a fait 8 combats nuls. Il a été battu 14 fois par 10 boxeurs. Contre 7 d'entre eux il a pris sa revanche.

Berger commencera son entraînement lundi prochain près de Summit, N.-J., tandis que Robinson s'entraînera à Greenwood Lake, New-York.

Alignement des équipes:
BOSTON — But, Brimsek; défenses: Hollett et Clapper; centre, Schmidt; ailiers: Bauer et Dumart; substituts: Cowley, Conacher, Wiseman, Crawford, D. Smith, A. Jackson, Hiller, Cain; H. Jackson.
RANGERS: Henry; Coulter et Pratt; Watson; Hextall et Patrick; Shibicky, M. Colville, N. Colville, Juzda, Heller, Warwick, C. Smith, Pike et Kuntz.
 Arbitres: Norman Lamport, Bill Cleary et Herb Gallagher.

Première période

| | |
|-------------------------------|------|
| 1. Boston, Schmidt | 8.35 |
| (Bauer et Dumart) | |
| Punitions: D. Smith 2, Pratt. | |

Deuxième période

| | |
|------------------------------|------|
| 2. Boston, Schmidt | 3.24 |
| 3. Rangers, Hextall (Watson) | 5.25 |
| Aucune punition. | |

Troisième période

| | |
|---|-------|
| 4. Rangers, Patrick (Hextall) | 2.33 |
| 5. Rangers, Shibicky | 13.56 |
| (M. Colville) | |
| 6. Rangers, Watson | 18.47 |
| Punitions: Coulter, Schmidt, A. Jackson, Clapper (majeure). | |

Jacques Lavoie est en tête de la ligue

Jacques Lavoie, du club Shawinigan, a pu conserver la tête des compteurs de la ligue Montréal, car d'après les statistiques fournies par le secrétaire du circuit Choquet, l'avant des Cataractes a une avance de six points sur son plus proche concurrent, Maurice Bastien, des Braves de Valleyfield, qui a lui-même une avance de trois points sur Gauthier du club Lachine.

Dans la seule partie au programme de ce soir le club Montréal rendra visite aux Cyclones de Joliette.

Classement des compteurs:

| Joueur | B | A | P | M |
|-------------------------|----|----|----|----|
| Lavoie, Shawinigan | 30 | 16 | 46 | 27 |
| Bastien, Valleyfield | 16 | 24 | 40 | 8 |
| Gauthier, Lachine | 22 | 15 | 37 | 30 |
| Léger, Joliette | 20 | 14 | 34 | 36 |
| Calhoun, Shawinigan | 5 | 28 | 33 | 20 |
| Gauthier, Shawinigan | 18 | 12 | 30 | 14 |
| Forget, Lachine | 16 | 13 | 29 | 30 |
| Burr, Joliette | 11 | 17 | 28 | 14 |
| Joannette, Valleyfield | 13 | 14 | 27 | 28 |
| Cadorette, Lachine | 9 | 17 | 26 | 15 |
| Laframboise, Shawinigan | 15 | 14 | 22 | 18 |
| Bernard, Joliette | 9 | 15 | 24 | 17 |
| Daid, Joliette | 15 | 8 | 23 | 11 |
| Rayon, Lachine | 8 | 15 | 23 | 8 |
| Paquet, Valleyfield | 6 | 18 | 24 | 21 |
| Boyer, Valleyfield | 6 | 16 | 22 | 33 |
| Olafu, Shawinigan | 6 | 14 | 22 | 18 |
| Vallancourt, Shawinigan | 9 | 12 | 21 | 21 |
| Pilon, Shawinigan | 9 | 12 | 21 | 8 |
| Taylor, Shawinigan | 11 | 13 | 21 | 19 |
| Whitehead, Lachine | 9 | 12 | 21 | 21 |
| Armand, Valleyfield | 8 | 11 | 19 | 0 |
| Desautels, Joliette | 7 | 12 | 19 | 4 |
| Landon, Valleyfield | 8 | 11 | 19 | 8 |
| Raymond, Shawinigan | 1 | 16 | 17 | 30 |
| Kelly, Joliette | 6 | 11 | 17 | 4 |
| Thériault, Lachine | 8 | 8 | 16 | 12 |
| Blake, Shawinigan | 8 | 7 | 15 | 12 |
| Lévesque, Joliette | 7 | 8 | 15 | 8 |
| Cormier, Lachine | 7 | 6 | 13 | 2 |
| Lafontaine, Lachine | 3 | 10 | 13 | 20 |
| Alberts, Joliette | 3 | 10 | 13 | 20 |
| Cadieux, Valleyfield | 9 | 3 | 12 | 14 |
| Beau, Joliette | 6 | 12 | 12 | 20 |
| Archambault, Joliette | 3 | 8 | 11 | 2 |
| Rosette, Joliette | 3 | 9 | 12 | 18 |
| Hébert, Shawinigan | 1 | 9 | 10 | 37 |
| Bergeron, Shawinigan | 2 | 8 | 10 | 38 |
| Slater, Valleyfield | 7 | 2 | 9 | 53 |
| McNicholl, Montréal | 8 | 1 | 9 | 3 |
| Marke, Joliette | 3 | 6 | 9 | 0 |
| Arand, Joliette | 1 | 7 | 8 | 28 |
| Brown, Lachine | 3 | 6 | 8 | 10 |
| Deignan, Valleyfield | 3 | 5 | 8 | 36 |
| Tremblay, Joliette | 2 | 6 | 8 | 17 |
| Armand, Montréal | 2 | 5 | 7 | 0 |
| Prud'homme, Montréal | 1 | 6 | 7 | 4 |
| Moynihan, Montréal | 2 | 4 | 6 | 6 |
| Carignan, Lachine | 3 | 3 | 6 | 4 |
| Bellefleur, Lachine | 2 | 4 | 6 | 16 |
| Bennett, Valleyfield | 2 | 4 | 6 | 8 |
| Depelteau, Valleyfield | 5 | 1 | 6 | 36 |
| Davis, Montréal | 3 | 1 | 4 | 8 |
| Hudson, Montréal | 3 | 1 | 4 | 8 |
| Noseworthy, Lachine | 3 | 1 | 4 | 41 |
| Ouellette, Montréal | 1 | 2 | 3 | 8 |
| Brennan, Montréal | 1 | 1 | 2 | 2 |

